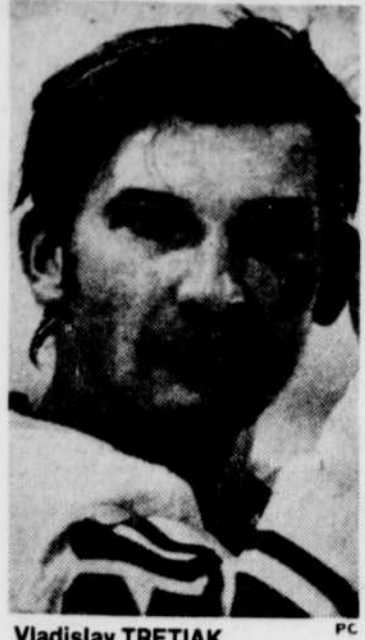


Tretiak se retire



Vladislav TRETIAK

MOSCOU (AFP) — Vladislav Tretiak (32 ans), le vedette numéro un du hockey soviétique, a décidé de se retirer de la compétition, a annoncé, aujourd'hui, l'agence soviétique Tass.

Gardien de but du CSKA, le club de l'armée, il a disputé près de 500 matches avec cette équipe qui a remporté, cette année encore, le championnat d'URSS avec 28 points d'avance sur son suivant.

Tretiak a défendu, dès 1970, les couleurs de l'URSS et a ainsi participé à quatre Jeux olympiques. A Sarajevo, cette année, il a obtenu son troisième titre olympique. De plus, il a remporté, avec la formation nationale, plusieurs championnats du monde et d'Europe.

LE SOLEIL

88e année, no 131
96 pages 9 cahiers

QUÉBEC, MERCREDI 30 MAI 1984 • Livraison à domicile (6 jours) 2,10\$ • 35¢
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 35¢

Dominion Textile à Montmorency La décision de fermer sera revue

par Gilles BOIVIN
du bureau du Soleil

MONTREAL — La société Dominion Textile a accepté, hier, de revoir sa décision de fermer son usine de Beauport afin de repenser les modalités de cessation des activités de sa filature pour en minimiser les effets sociaux sur les travailleurs et la communauté locale.

Au sortir d'une longue rencontre de près de deux heures avec les hauts dirigeants de la compa-

gnie, à Montréal, le ministre de la Culture et député de Montmorency, M. Clément Richard, visiblement réjoui du résultat des pourparlers, s'est cependant abstenu de susciter de "faux espoirs" parmi les 440 travailleurs encore sur les listes de la compagnie.

"Nous leur avons demandé de nous donner le temps de respirer de la même manière qu'ils nous demandent de tels délais lorsqu'ils sont en difficulté", a indiqué M. Richard. Le député fédéral Louis

Duclos participait également à la rencontre en compagnie du maire de Beauport, M. Rivard, le sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Roy, et les représentants du syndicat local et de la CSD.

Le porte-parole de la compagnie, M. Michel Dufour, a confirmé l'engagement à "repenser l'affaire pour voir si des arrangements sont possibles" mais s'est refusé à préciser la durée de ce temps de réflexion.

Le ministre Richard et le député Duclos ont fait valoir auprès des hauts dirigeants de Dominion Textile, dont le président, M. Tom Bell, qu'en fermant l'usine de Beauport ils risquaient de faire de la petite municipalité de Saint-Grégoire un "véritable village fantôme". Selon M. Richard, "c'est toute une population qui était agglutinée autour de cette usine et qui voit ainsi son gagne-pain s'évanouir."

On apprécie d'autant moins la Lire, page A-2, DOMINION

André Arthur offre d'acheter la station CHRC

par Yves BERNIER
critique radio-télévisé

Une offre officielle a été faite la semaine dernière de la part du groupe André Arthur pour l'achat de la station CHRC.

Pas plus tard que lundi soir, le consortium formé d'André Arthur Communications, Jacques Grenier (directeur commercial de CJRP), la Banque Canadienne Impériale de Commerce et d'autres intéressés minoritaires a vu son offre examinée par le conseil d'administration de Télé-Capitale Ltée.

Pour le moment, la réponse de Télé-Capitale n'est pas connue. Selon nos informations, l'offre globale aux dirigeants de CHRC est ac-

ceptable, mais il reste encore des détails importants à négocier.

Depuis plusieurs semaines déjà, malgré le démenti officiel de Télé-Capitale, des contacts ont été établis entre CHRC et un groupe d'hommes d'affaires entourant André Arthur quant à la vente éventuelle de la station radiophonique.

Après son passage à CJRP, il y a deux ans, il devenait évident que l'animateur vedette ne pouvait plus décemment changer à nouveau de station à moins d'en être le propriétaire.

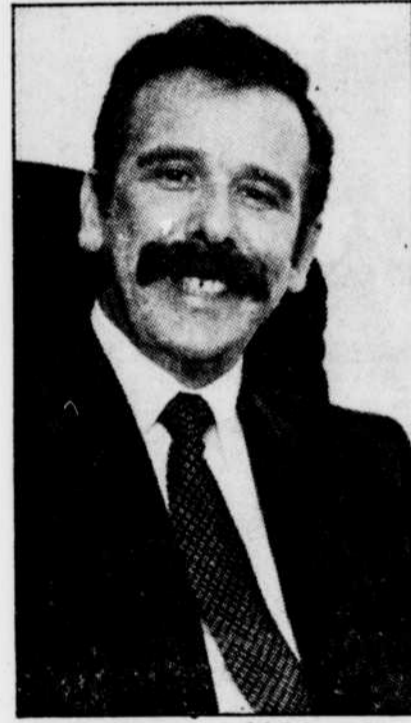
L'hiver dernier, les dirigeants de CHRC avaient publiquement indiqué que la station n'était plus à vendre, suite à de nombreuses rumeurs de vente possible à cause de la situation financière de la station depuis le départ d'André Arthur. C'était une opération de maquillage.

Pertes du dernier exercice

Selon nos informations, les pertes totales de CHRC-CHOI, du 1er septembre 1982 au 31 août 1983 étaient de l'ordre de \$1,596,373. Les ventes totales de CHRC ont été de \$1,303,376 localement, alors que les ventes nationales étaient de \$975,000 ce qui est très faible dans le marché de la radio où généralement les ventes locales dominent nettement les ventes nationales.

Mais depuis un mois, plusieurs rumeurs ont circulé à l'effet qu'un groupe représentant les intérêts d'André Arthur négociait l'achat de CHRC. Ces rumeurs sont effectivement fondées d'autant plus que ce dernier est en pleine négociation de son contrat avec RadioMutuel, avec le 31 août comme date de tombée.

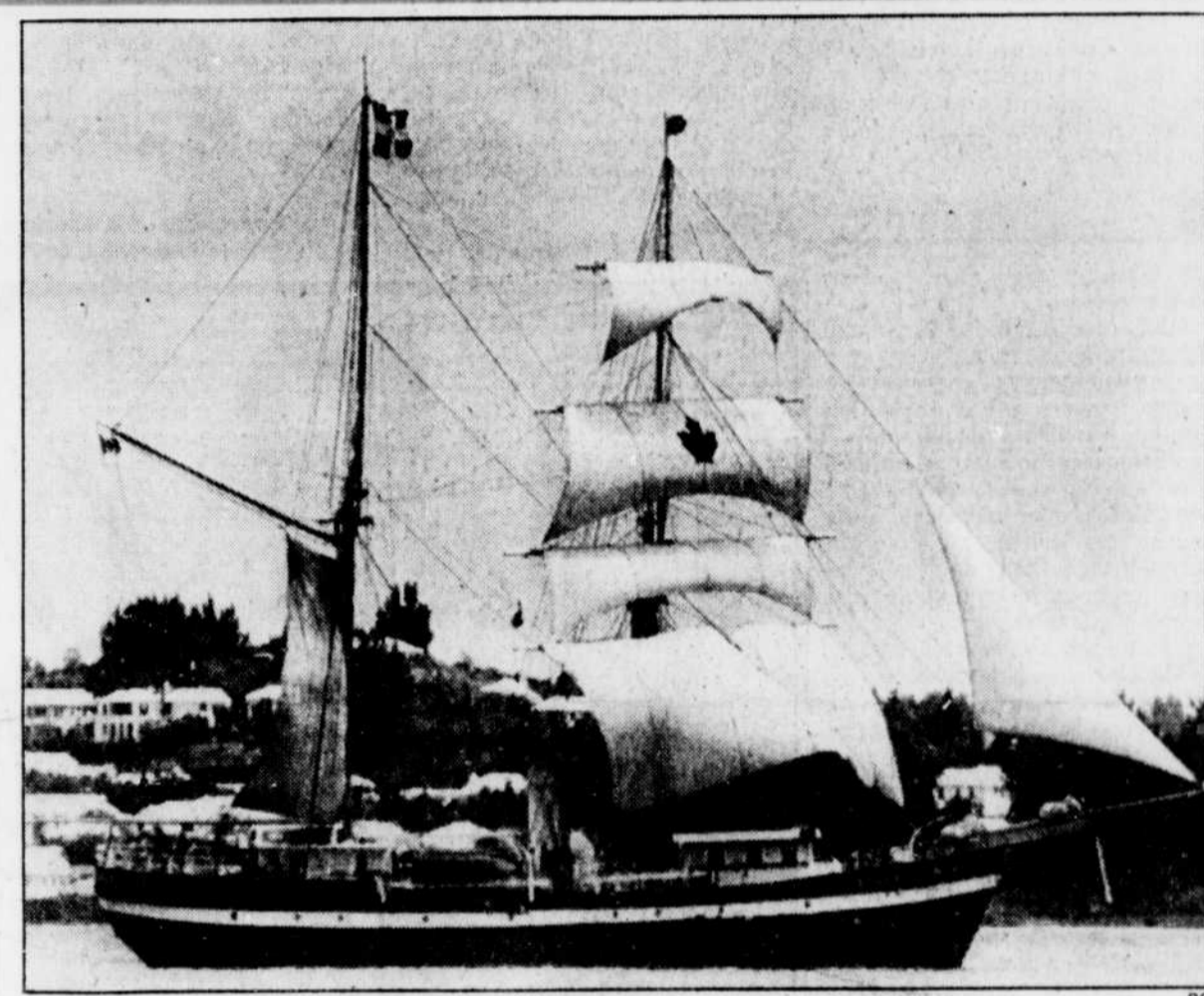
Lire, page A-2, ARTHUR



Le Soleil, Jean Vallières

L'animateur-vedette André Arthur

Les grands voiliers aux Bermudes



Entrant dans le port de Hamilton, la Belle-Blonde est le seul voilier à propriété québécoise participant à la course jusqu'à Halifax.

par Pierre PELCHAT
envoyé spécial du Soleil

HAMILTON, Bermudes — La plupart des grands voiliers qui ont quitté Saint-Malo à la mi-avril pour participer à la première étape de la course organisée par la Sail Training Association (STA) sont maintenant arrivés aux Bermudes, après une escale de trois jours aux îles Canaries.

Une dizaine d'autres voiliers sont attendus dans les prochaines heures au port de Hamilton, la capitale des Bermudes. Le Eagle de la Garde côtière américaine doit faire son entrée aujourd'hui aux Bermudes.

Autres textes et photos, cahier C

Il ne s'agit toutefois que du quatrième grand voilier de classe A à se joindre à la flotte avec le navire polonais Dar Młodzieży (310 pieds), le trois-mâts vénézuélien Simon-Bolívar (226 pieds) et le Bluenose canadien.

C'est peu si on compare au fameux rassemblement de 1976 qui avait réuni aux Bermudes une douzaine de ces navires-écoles nationaux qui s'étaient donné rendez-vous pour souligner le bicentenaire des États-Unis. Mais,

Lire, page A-2, BERMUDES

Une paire de saumons témoigne!

par Lucien LATULIPPE

Deux saumons gardés congelés depuis leur capture illégale en août 1983 ont servi de témoins de la poursuite lors du procès de Camille Pelletier, âgé de 40 ans, de Petit-Saguenay, qui a été trouvé coupable et qui a été condamné à payer deux amendes totalisant \$350 ou, à défaut de ce paiement, passer 45 jours en prison.

Le prévenu était accusé d'avoir pêché à la dandinette et d'avoir utilisé deux plombs, ce qui est prohibé pour la pêche au saumon. Bien qu'il ait été surpris par deux agents de la conservation de la faune qui s'étaient cachés pour l'observer, il a nié les accusations.

C'est ainsi que les deux saumons ont été amenés au palais de justice de La Malbaie et le juge André Desmeules, de la cour supérieure, a pu examiner à loisir les deux témoins qui portaient sous le ventre, près de la queue, des plaies causées par la dandinette.

Bien que les témoins soient restés bouche bée, le président a reconnu le bien-fondé de la poursuite. Après avoir condamné le prévenu, il a ordonné la confiscation des agrès de pêche saisis lors de son arrestation à la fosse des Rapides sur la rivière Petit-Saguenay, le 16 août 1983.

Jeune motoneigiste rendu quadriplégique

Québec-Téléphone versera \$1,749,234 à Alain Lebrun

par Louise LEMIEUX

Québec-Téléphone devra payer près de \$2 millions à un jeune homme d'Amqui, victime d'un accident de motoneige sur les terrains de la compagnie.

Le juge René Letarte de la cour supérieure estime à \$1,749,234.17 la somme que mérite Alain Lebrun,

devenu quadriplégique après avoir heurté avec sa motoneige, un des haubans retenant une tour de transmission de Québec-Téléphone. La compagnie devra en outre payer la somme de \$32,572 aux parents d'Alain Lebrun, qui s'occupent maintenant de leur fils infirme.

Alain Lebrun réclamait plus de

\$15 millions à titre de compensation, ses parents exigeaient pour leur part de Québec-Téléphone, près de \$265,000.

L'avocat de la compagnie, Me Bernard Faribault, ne connaissait pas encore hier la décision de Québec-Téléphone quant à l'appel de cette décision, "mais moi j'ai l'in-

tentention de leur recommander de le faire", a-t-il dit. "Aucune loi n'oblige la compagnie à recouvrir ses câbles de plastique jaune pour les rendre plus visibles. Elle n'est donc pas responsable de l'accident", soutient l'avocat montréalais qui demeure convaincu qu'Alain Lebrun

Lire, page A-2, MOTONEIGE

Peter Stastny témoigne de sa dévotion mariale

par Jean MARTEL

Une statue représentant Marie immaculée s'élèvera à Sillery, face au Saint-Laurent. Érigée sur un socle de sept pieds et haute de vingt pieds, elle sera en granit blanc et sera sculptée par l'artiste québécois Luis Pagé.

Fait à noter, le comité qui a conçu ce projet a gagné à sa cause le joueur de hockey des Nordiques de Québec, Peter Stastny. Celui-ci ira, d'ailleurs, demain à l'école Sainte-Monique des Saules pour demander aux enfants de prier pour la réa-

lisation de ce projet et pour les inciter à prier Marie dans leur vie.

M. R. André Lépine de Sainte-Foy est le président de ce comité qui porte le nom de "Fondation de la statue de l'Immaculée". Il espère recueillir l'argent nécessaire à la réalisation du projet. La statue coûtera \$120,000; à cela il faudra ajouter les frais d'installation et d'éclairage, plus les dépenses nécessaires à l'entretien de ce monument au cours des années. Au total, il faudrait entre \$150,000 et \$200,000.

M. Lépine n'a pas d'inquiétude au sujet du financement. D'ailleurs, la fondation a déjà reçu 7 pour 100 du montant total. Elle compte non pas sur des dons substantiels, comme ceux que font habituellement les compagnies; elle compte plutôt sur ceux — plus modestes — que feront des centaines et des centaines de personnes.

La statue sera érigée sur le terrain de la fabrique de la paroisse Saint-Michel de Sillery. En Lire, page A-2, STASTNY



Le Soleil, René St-Pierre
Peter STASTNY

SOMMAIRE

Annonces	
classées	H-4 à H-10
Arts et spectacles	E-2 à E-5
Bandes dessinées	H-8
Carrières et professions	G-2
Consommation	D-1 à D-12
Décès	H-11
Economie-finances	H-1 à H-3
Editorial	A-12
Feuilleton	E-5
Horoscope	H-9
Information régionale	B-1 à B-3
Loterie	A-2
Monde	G-1 à G-8 et H-10
Mots croisés	H-9
Où aller à Québec	E-5
Page documentaire	A-11
Politique	A-8 et A-9
Sport	F-1 à F-8
Télévision	E-4
Votre page	A-13

MÉTEO



Nuageux avec quelques averses demain. Maximum de 12 à 14. Minimum la nuit prochaine de 5 à 7.

Détails, page H-4



OUI! OUI! OUI!

CHEZ METRO...

Recherchez nos prix exceptionnels en pages C-3, C-4, C-5, C-6, E-9

ON PRÉPARE LA FÊTE!

DOMINION

(Suite de la première page)
décision de la compagnie à Québec, comme à Ottawa, que des sommes importantes viennent tout juste d'être investies, dans le cadre des programmes provincial (Loginove) et fédéral (Parel), pour la rénovation des logements de cette petite localité.

Des délais plus longs

Il ne s'agit pas pour autant d'un engagement de la compagnie à ne pas fermer son usine de Beauport "bien qu'ils aient été ébranlés par nos arguments", de préciser le ministre Richard.

De son côté, le député fédéral Louis Ducloux a tenté de s'assurer que Dominion Textile gardera sa filature de Beauport en opération si le gouvernement fédéral accepte de reconduire les quotas à l'importation de produits textiles sur le marché canadien. Ces quotas, que l'industrie du textile cherche à prolonger pour se donner le temps de s'ajuster à la concurrence des pays à bas salaires, doivent faire bientôt l'objet de révision de la part du gouvernement fédéral.

L'annonce de la fermeture de la filature de Beauport, vieille de 95 ans, a suscité des réactions d'autant plus vives à Québec que la compagnie s'était pressée, en novembre, de nier les informations publiées dans LE SOLEIL à cet effet. Les résidents de Saint-Grégoire et les gouvernements fédéral

et provincial n'auraient certainement pas investi tant d'argent pour rénover leur parc d'habitation pour en faire ensuite un village fantôme sans les dénégations de la compagnie à l'époque, de dire MM. Richard et Ducloux.

Dominion Textile emploie encore 247 employés à sa filature de Beauport mais quelque 200 autres figurent encore sur les listes de cette usine où s'affairaient plus de 2.000 employés en 1943. L'annonce de la fermeture de l'usine s'inscrit dans le programme de modernisation des 24 usines canadiennes de la Dominion Textile qui cherche à se débarrasser de ses usines les plus anciennes pour augmenter la productivité des plus récentes.

Selon M. Michel Ducloux, ce programme de modernisation prévoit des investissements de \$150 millions, au cours des 4 prochaines années, dont 20 pour cent sont éligibles aux subventions du programme canadien pour le renouveau industriel. La production effectuée à l'usine de Beauport doit être transférée à celles de Sherbrooke et de Drummondville. L'augmentation de la production dans ces deux usines devrait entraîner la création de quelque 150 emplois, mais plus de 80 devront d'abord être offerts aux travailleurs mis à pied par ces deux usines avant d'embaucher les licenciés de Beauport.

ARTHUR

(Suite de la première page)

Le nouveau président de Télé-Capitale Ltée, et du groupe La Vérendrye, depuis le décès récent de Marc Lavigne est nul autre que Michel Perron, de la famille Perron, principaux bailleurs de fonds de La Vérendrye.

Lundi soir, ce dernier a ef-

BERMUDES

(suite de la première page)

tout compte fait, c'est bien à Québec que l'on pourra voir le plus de voiliers de classe A, d'une longueur qui excède 160 pieds.

Les autres grands voiliers qui ont confirmé leur présence à Québec devraient se joindre à la flotte à Halifax d'ici deux semaines. C'est le cas du Gazeila Premiero qui arrivera de Portsmouth avec 12 autres voiliers plus petits toutefois. Vont s'ajouter fort probablement le Sagrès, le Gloria, le Christian Radish et le Kruzenstern, magnifique voilier russe de 375 pieds. Le voilier allemand Gorch Fock arrivera à Québec à la mi-juin, quelques jours avant le début des festivités.

Mouillant dans le port de Hamilton, le Dar Mlodziezy et le Simon Bolivar ne sont pas accessibles au public. Seuls peuvent monter à bord les gens qui ont reçu une invitation. Une vingtaine de voiliers de classe C (moins de 100 pieds) peuvent toutefois être vus au quai du Royal Bermuda Yacht Club.

À cet égard, par rapport aux Bermudes, Halifax et Gaspé où les grands voiliers seront à l'ancre, Québec sera nettement avantagé,

MOTONEIGE

(Suite de la première page)

est totalement responsable de ses blessures.

L'accident

L'accident est survenu à Amqui, dans la soirée du 25 janvier 1978. En compagnie de quelques amis, Alain Lebrun, alors âgé de 20 ans, se promène à travers champs en motoneige. De justesse, ses compagnons évitent le bloc d'ancrage de ciment de la tour de Québec-Téléphone et le câble métallique qui le sous-tend. Alain, qui s'est éloigné du groupe en accélérant son engin, fonce sur le hauban. Il ignorait la présence de la tour de Québec-Téléphone, il n'a pas vu le hauban (câble métallique).

Pourtant, explique le juge Letarte dans son jugement, il eut été facile et peu coûteux de baliser le "piège" de Québec-Téléphone en entourant le câble métallique d'un tuyau de plastique jaune, visible même la nuit.

La responsabilité

Alain Lebrun était-il un intrus sur les terrains de Québec-Téléphone? A-t-il été victime de sa propre imprudence?

Un propriétaire n'a pas la responsabilité de protéger les intrus contre eux-mêmes, dit la jurisprudence. Cependant il doit agir en "bon père de famille" et ne pas tendre de "piège" aux éventuels intrus.

Québec-Téléphone savait que sa propriété "s'apparentait virtuellement à une immense piste d'autoneige à chaque saison, depuis 1972", constate le juge. Pourtant, lui reproche le juge Letarte, elle n'a jamais rien fait ni pour empêcher la circulation près de ses installations, ni pour avertir les motoneigistes des dangers existants. En 1984, cette tour de Québec-Téléphone n'est toujours pas balisée.

fectivement présidé un conseil d'administration de Télé-Capitale où il a été question de l'offre d'André Arthur, sans décision formelle.

Mais l'offre est prise en considération sérieuse par le conseil qui a à analyser certains détails importants pertinents à une décision qui devrait se prendre dans les jours qui viennent.

car on pourra monter à bord et les visiter.

Ici, aux Bermudes, sous une température qui atteint les 80° avec un soleil radieux, la présence des grands voiliers attire l'attention mais elle ne soulève pas d'émotion.

Samedi après-midi, on s'attend à ce que 42 voiliers prennent le départ de la deuxième étape de la course vers Halifax, au large des Bermudes. Certains, dont le Blue-nose, feront partie de la flotte mais ne seront pas de la course.

Deux petits voiliers de classe C, le Dimeke et le Stoertebeker, ont été disqualifiés par la Sail Training Association parce que l'équipage ne comptait pas un nombre suffisant de jeunes. La STA demande qu'au moins la moitié de l'équipage soit composé de jeunes de 16 à 25 ans, gars et filles.

Certains voiliers qui avaient pris le départ à Saint-Malo sont toujours attendus aux Bermudes. Comme il fallait s'y attendre, le ketch français Bernard l'Ermitte dont on n'a pas de nouvelles depuis quelque temps à cause de problèmes de communication n'est toujours pas en vue de Hamilton.

Le juge Letarte estime que Québec-Téléphone est responsable aux 2/3 de l'accident.

La victime, Alain Lebrun, est responsable pour l'autre tiers, conclut le juge. Alain Lebrun aurait dû redoubler de prudence, ce soir-là, parce qu'il circulait la nuit dans un endroit inconnu. Il n'aurait pas dû quitter la piste tracée par ses compagnons, ni accélérer son engin. "Il se plaçait dans une situation susceptible d'engendrer des difficultés accrues", écrit le juge.

Alain Lebrun souffre maintenant d'une incapacité permanente de 100 pour 100, ses fonctions vésicales sont lourdement affectées, ses fonctions sexuelles à peu près nulles. Toute activité rémunératrice est maintenant impossible pour lui.

Mais son moral est excellent: il est trésorier d'une association de paraplégiques et il a formé un petit orchestre dans lequel il est chanteur.

D'autres indemnités

En mars, le juge Letarte accordait une indemnité de \$2.779.069 à la jeune Nadine Bouliane, à la suite d'un accident au Village des sports de Valcartier. C'était la plus grosse indemnité jamais accordée au Canada. Le jugement a été porté en appel.

En 1979, c'est à Louis-Marcel Dugal que le juge Letarte accordait une compensation de \$2,7 millions, la plus forte indemnité jamais accordée au Canada, à la suite d'un accident de la route en Gaspésie. Ce jugement a été confirmé par la Cour suprême en février 1983.

LA QUOTIDIENNE
(tirage du mardi 29 mai 1984)
9-5-1
5-6-1-1
Informations: 643-8990

La forêt gaspésienne traitée à l'insecticide biologique

par Raymond GAGNE

Une première au Canada! Cinq mille hectares de forêts privées de Saint-Elzéar et Saint-Alphonse de Caplan, dans la circonscription de Bonaventure, en Gaspésie, seront arrosés avec le BT Futura, l'insecticide biologique mis au point par le Dr Wladimir Smirnof et le Service canadien des forêts.

Deux cents propriétaires de forêts privées de ces deux municipalités gaspésiennes viennent de signer une entente avec le ministre canadien de l'Environnement, Charles Caccia, à ce sujet. Le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie représentait les propriétaires.

Le projet d'arrosage contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette a un caractère expérimental. Il veut démontrer l'efficacité du BT Futura. Il s'inscrit dans le programme forestier du plan de développement économique Canada—Gaspésie et Bas-Saint-Laurent.

Le programme mis de l'avant l'an dernier veut favoriser la mise en valeur de la forêt privée par des travaux d'a-

ménagement. Il vise aussi à assurer la protection de la forêt contre les désastres naturels, en particulier, contre les insectes et les maladies.

Au cours d'une courte allocution, le ministre Caccia a déclaré que "ce projet d'application du BT Futura en forêt privée constitue une première canadienne. Je suis heureux, a dit le ministre, qu'il se réalise dans une région comme la vôtre où la forêt constitue un élément si important de l'activité économique locale".

Le BT Futura est une formule améliorée du BT, (Bacillus Thuringiensis), un insecticide biologique utilisé à travers le monde depuis 20 ans. La nouvelle formule a été homologuée au Canada au début de 1984. Elle a été mise au point par le Dr Wladimir Smirnof et son équipe dans les laboratoires du Centre de recherches forestières des Laurentides à Sainte-Foy et testée sur le terrain.

Des démarches sont actuellement en cours pour produire éventuellement le BT au Québec, sur une base industrielle.



Le Dr W.A. Smirnof, mains jointes, sous une cathédrale d'épinettes qu'il vient d'arracher à la tordeuse des bourgeons.

STATSNY

(suite de la première page)

fait, elle occupera une partie du terrain appelée "Pointe-à-Puisseaux". Les études de sols ont déjà été faites pour savoir si on pouvait déposer là une masse de granit de plusieurs tonnes.

Dans la foi

M. Lépine fait remarquer que

ce projet a mûri dans la foi et provient de la "base". Bref, c'est l'affaire de catholiques fervents sans titre dans l'Église. "Nous croyons, dit-il, en Marie et nous la prions."

"D'autre part, c'est une façon de souligner la visite chez nous du

pape qui, on le sait, a une ardente dévotion envers Marie. Nous souhaitons vivement d'ailleurs qu'il bénisse le monument."

M. Lépine note qu'il existe très peu d'oeuvres d'art reflétant la foi des gens de cette deuxième moitié du XXe siècle. Or, cette statue veut exprimer la dévotion des ca-

tholiques envers Marie. Elle sera comme le signe extérieur et visible de leur foi et de leur amour intérieurs. Dominant le fleuve, cette masse de granit, sculptée par un artiste bien connu, durera des années et des années. Elle dira aux générations futures la foi des gens d'aujourd'hui.

au trente et un pour

entièrement imperméable

l'ensemble pour la voile

si vous avez le pied marin voici l'ensemble veste et pantalon idéal pour la voile, mais aussi pour profiter de toutes les activités de plein-air même quand il pleut, son tissu caoutchouté spécialement traité et les détails de coupe sont conçus entièrement contre l'infiltration de l'eau, sans pour autant retenir l'humidité. la veste et le pantalon 59,95 chacun, blanc ou jaune, p.m.g

au trente et un

achat spécial

le complet mille-raies 229,95

sensation de fraîcheur et confort par temps chauds, c'est possible même si vous devez porter le complet... celui-ci vous offre la souplesse d'un fin tissu polyester et coton mille-raies, en coloris de beige, gris ou marine sur fond blanc; veston épaules naturelles, poches à rabat. 36 à 46, incluant quelques modèles courts et longs.

la maison
simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

Après 15 ans de silence, Réal Sasseville entend à nouveau Intervention réussie

par Lise LACHANCE



Le premier Canadien à subir un implant cochléaire pour retrouver l'ouïe, le Québécois Réal Sasseville, montre aux journalistes son appareil décodeur.

L'Hôtel-Dieu de Québec vient d'être la scène d'une première canadienne. Le directeur général de l'institution, M. Victorin Laurin, et le Dr Pierre Ferron, oto-rhino-laryngologiste, ont en effet révélé hier que, pour la première fois au Canada, une équipe médicale a rendu l'ouïe à une personne atteinte de surdité totale.

L'intervention, réalisée sur un Québécois de 33 ans, M. Réal Sasseville, est un succès complet. Au point où les responsables ont annoncé, au cours d'une conférence de presse, leur intention de recourir à la même technique sur un autre sourd dans quelques mois.

Heureuse surprise: les spécialistes s'attendaient à ce que les sons que capterait M. Sasseville ressemblent à du morse ou des bruits électroniques. Or, le jeune homme a découvert, ravi, qu'ils s'apparentent beaucoup plus à la voix humaine.

"Walkman"

"J'entends des sons très près de la parole normale, mais plus mécaniques, avec certains grincements. Comme un appareil de radio qu'on essaie d'ajuster. Depuis quatre jours que j'ai l'appareil décodeur, je reconnais de plus en plus de sons. Je suis sûr que l'audition va

continuer de s'améliorer", a déclaré M. Sasseville, hier.

Il a poursuivi: "J'entends de la musique! Ça fait 15 ans que je n'ai pas entendu de musique. J'ai écouté des chansons de Diane Dufresne. Je suis allé sur les plaines d'Abraham. C'était extraordinaire d'entendre le vent dans les branches. Comme le bruissement d'une feuille de papier qu'on froisserait. Un peu plus loin, un gars jouait de la guitare avec sa blonde. Je distinguais le pincement des cordes. C'est "l'fun". Ça fait 15 ans!"

A un journaliste qui lui demandait quelle impression il avait ressentie lorsqu'il a entendu le premier son, jeudi, le jeune homme a lancé: "Que chacun de vous se mette à ma place et imagine comment il aurait réagi! Je ne veux pas me déshabiller sur la place publique!" Aucune agressivité dans ces propos. Plutôt la pudeur d'un homme non habitué aux caméras et micros.

Le sens de l'humour ne manque pas à cet opéré de fraîche date. Montrant son appareil aux journalistes, il a eu ce commentaire: "Une belle petite

patente. Ça fait un peu "walkman". J'espère que des voleurs ne viendront pas me l'arracher en pensant que c'est un "walkman". De toute façon, ils ne pourraient pas le revendre!"

L'intervention qu'a subie M. Sasseville porte le nom d'implant cochléaire à multi-électrodes et s'est réalisée en deux étapes.

Le 17 mai, le Dr Pierre Ferron a procédé à une première opération permettant l'implantation, dans l'oreille interne, d'un porte-électrodes relié à un émetteur situé sous le cuir chevelu. Cette délicate chirurgie, d'une durée de six heures, a permis de fraiser un orifice dans l'os mastoïdien (derrière l'oreille) afin d'avoir accès à l'entrée de la cochlée en passant par l'oreille moyenne.

La cochlée est cette partie de l'oreille interne où se trouvent les éléments sensoriels de l'ouïe. C'est là qu'un petit orifice a été percé pour glisser les 12 électrodes, les mettre en contact direct avec le nerf auditif. Ces électrodes ont été reliées une à une aux 12 fils de l'émetteur par une opération appelée "sertissage".

Le 24 mai, la plaie chirurgicale étant partiellement guérie, le Dr Ferron a procédé à la stimulation externe de chaque électrode implantée. Il a alors obtenu confirmation de la réussite de l'intervention.

Cent opérations en dix ans, en France

(D'après CP et PC) — L'implant cochléaire à multi-électrodes qui permet au Québécois Réal Sasseville d'entendre après 15 ans de surdité totale, est pratiqué, depuis plus de 10 ans, en France. Une centaine de Français ont pu recouvrer l'ouïe grâce à ce procédé.

Une centaine d'implants ont été exécutés en France, indique le Dr Pierre Ferron, celui qui a réalisé, le 27 mai, la première intervention chirurgicale du

genre au Canada. Les bénéficiaires peuvent entendre les personnes marcher, les portes s'ouvrir et les klaxons retentir et, dépendant de l'état de leur nerf auditif et de leur compréhension antérieure du langage, ces personnes peuvent comprendre jusqu'à 70 pour 100 de ce qui leur est communiqué, rapporte le Dr Ferron.

Cette technique, rappelle-t-on, a été mise au point en France, par le professeur Claude-Henri Chouard.

Des milliers de bancs en carton pour les fidèles

par Michel CORBEIL

Les Emballages Cascades produiront plus de 250,000 bancs en carton pour asseoir les fidèles attendus aux rassemblements, pour la visite du pape au Québec.

Joint hier, le responsable du dossier pour la compagnie, M. Carl Galipeau, a signalé que l'affaire est conclue avec les centres d'organisation de la visite à Québec, Montréal et Trois-Rivières.

Quelque 125,000 exemplaires du tabouret portatif en carton sont destinés à Montréal, notamment pour la messe prévue au parc Jarry: 100,000 iront à Québec pour le rassemblement eucharistique, tenu à l'université Laval;

30,000 se retrouveront à Trois-Rivières pour la messe à Cap-de-la-Madeleine.

Les organisations de Trois-Rivières et Montréal ont récemment confirmé leur intention, a poursuivi M. Galipeau, ajoutant que le centre de Québec a déposé, hier, sa commande et que la confirmation écrite suivra.

Les 255,000 bancs pourraient être un départ. Les trois organisations du Québec peuvent toujours réviser à la hausse la quantité prévue. "De plus, a précisé le représentant des Emballages Cascades, nous regardons aussi la possibilité que le banc serve ailleurs au Canada." Les organisations locales de Halifax, Saint-Jean, Edmonton, Van-

couver, Toronto, Ottawa et Winnipeg seront ou ont d'ailleurs été contactées à cet effet.

Employant quelque 75 personnes à Victoriaville, cette filiale du groupe québécois Cascades Inc. produira, à compter de la mi-juin, l'article haut d'environ 18 pouces. Il servira aux gens qui patienteront éventuellement durant de longues heures lors des grands rassemblements. Que les esprits pessimistes se rassurent, le banc sera traité pour résister à la pluie. S'assemblant facilement, il est très solide, certifie M. Galipeau. "Je pèse 185 livres et en me laissant tomber dessus, il ne brise pas. Il devrait supporter facilement 300 livres."

\$3.00 le banc

Pour l'instant, a suggéré le porte-parole, la commercialisation du banc, s'inspirant d'un modèle utilisé lors d'une visite du pape en Autriche, n'est pas prévue. Mais il n'est pas exclu que le concept nouveau puisse servir à d'autres occasions. D'ailleurs, question de prudence, il a fait l'objet d'une demande de brevet ("patent pending") pour le Canada et les États-Unis. Il semble que le petit tabouret serait vendu \$3 l'unité sur les lieux mêmes des rassemblements. LE SOLEIL n'a pu obtenir de confirmation formelle de cette indication auprès des autorités concernées.

Prenant bien soin de souligner qu'aucune décision n'avait été prise, un porte-parole du centre d'organisation de la visite à Trois-Rivières, M. Jacques Villemure, a précisé récemment que la légèreté du banc constituait un atout. "De plus, il n'obstrue pas la vue et les gens ne peuvent pas se blesser en tombant sur un banc de carton."



Les fidèles québécois qui participeront aux grands rassemblements entourant la visite papale, en septembre, pourront se procurer, afin de soulager leurs attentes, un tabouret en carton (en haut, à gauche), d'une grande résistance, affirme-t-on.

Aide sociale inchangée pour les moins de 30 ans

(D'après PC) — La ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, Pauline Marois, a indiqué, hier, que les prestations d'aide sociale pour les jeunes de moins de 30 ans resteraient fixées à \$152 par mois.

Elle n'a toutefois pas précisé pour combien de temps ces allocations demeureront inchangées.

Mme Marois a rappelé qu'environ 50,000 des 80,000 jeunes assistés pourront voir leurs prestations doublées s'ils adhèrent à l'un ou l'autre des trois programmes d'encouragement au travail et de retour aux études qu'elle a récemment annoncés dans le cadre des mesures de relance économique.

Mme Marois a été interpellée à l'Assemblée nationale par plusieurs députés de l'opposition libérale qui se disent préoccupés du sort réservé à ces jeunes et qui ne retirent que la moitié des prestations versées à ceux de 30 ans et plus.

Les décorations seront disponibles fin juillet

par Michel CORBEIL

Les fanions, banderoles et drapeaux pour la visite du pape à Québec ne seront pas disponibles avant la fin de juillet.

C'est l'indication donnée par M. Michel Bouchard, président et directeur général de "Mirabau", une entreprise de la ville de Vanier spécialisée en sérigraphie.

Le nom de la compagnie a été avancé comme fournisseur possible des éléments de décoration, lors d'une conférence de presse accordée lundi par les autorités du diocèse de Québec.

Aucun accord n'est encore intervenu, mais M. Bouchard s'attend à ce qu'une lettre d'entente soit signée bientôt entre sa compagnie et le diocèse. "Il y a déjà beaucoup de pourparlers et cela me surprendrait que ce ne soit pas nous. A Québec, nous sommes les seuls à en faire (des drapeaux et fanions)."

La compagnie prévoit tout d'abord

déterminer qui sera preneur. "Nous aurons un dépliant de promotion, la semaine prochaine. D'ici deux semaines au plus tard, nous enverrons aux différents organismes responsables dans chacune des 650 paroisses (de l'Est du Québec)."

"Il est assez difficile de prévoir la quantité nécessaire en ce moment, poursuit M. Bouchard. Mais à la fin juin, nous aurons une bonne idée de ce sujet. Nous aurons des échantillons (des drapeaux et banderoles) dans une quinzaine de jours. Mais nous ne produisons rien avant la fin de juillet", a établi le PDG.

Restent les prix à établir. "Pour le grand drapeau (trois pieds par six pieds), ce n'est définitivement pas en bas d'une trentaine de dollars. Pour le reste, cela reste à déterminer. Et ça devrait l'être, la semaine prochaine", termine M. Bouchard.

BOIS DE PLANCHER

- CHENE
- MERISIER
- ERABLE

(plancher ou parqueterie)

LES PARQUETS de la CAPITALE Inc.
651-4432 2405, Dalton (Parc Colbert)
Sainte-Foy
Heures d'affaires: Du lundi au vendredi, 8h30 à 17h00

VOLS

Protégez vos biens
Résidences et commerces

SPÉCIAL
Ensemble complet pour résidence
Disponible dès maintenant
Pièces et main-d'oeuvre garanties
(Démonstration sans frais)

SYSTÈME D'ALARME "PROTECTIVE"
"23 ANS D'EXPERIENCE" 842-0223

CONSERVEZ - RÉNOVEZ

- réfrigérateur
- lave-vaisselle
- hotte de cuisine
- laveuse
- sècheuse
- mobilier de chambre

Faites-les émailler à L'ACRYTAN (couleurs au choix)

871-5441

PRO EMAILLEUR INC.

Association condominium
Iberville deux

1200 pi² à louer, occupation immédiate, voisin clinique dentaire.

Pour informations:
Mme HUGUETTE CHASSÉ
653-5412

décor écono inc. 35% DE RABAIS

(418) 651-0478

Pour l'intérieur d'aujourd'hui

- Papier peint
- Vénitienne (store)
- Dentelle
- Rideau
- Couvre-lit
- Tapis
- Céramique
- Plancher de bois

Galerias Duplessis
3291, chemin Ste-Foy
Parc Colbert
(sur rendez-vous)
2555, rue Watt

PHILDAR

20% sur tous les articles portant une étiquette rouge en magasin jusqu'au 2 juin.

Chez votre spécialiste Phildar au 8545, Henri-Bourassa (face au Carrefour Charlesbourg)
Tél.: 626-7636
Aux Mains Habiles Enr.

Les saisons passent, la qualité demeure.

Au fil des saisons, les fenêtres sont exposées à des conditions climatiques rigoureuses.

D'une conception innovatrice appropriée au climat du Québec, nos fenêtres vous protègent des intempéries en conservant la chaleur.

Seuls des matériaux reconnus pour leur durabilité et leur étanchéité sont utilisés, enrichissant la richesse du bois, double ou triple vitrage scellé, coupe-froids souples et robustes. Rien de moins.

De saison en saison, les fenêtres et portes Unik vous assurent d'une qualité supérieure pour des années et des années de satisfaction.

Unik

PORTES ET FENÊTRES À VOTRE MESURE LES INDUSTRIES UNIK (1983) INC.

VITRERIE LABERGE INC.

Représentants
Robert Varvel - 848-3588
Daniel Fontaine - 653-7973

ABRI FISCAL

Immeubles Classe 31

Votre Revenu	Impôt payé Actuellement	Impôt payé si vous avez un abri fiscal
30 000\$	6 986\$	0 à 2 924\$
35 000\$	9 292\$	0 à 4 856\$
45 000\$	14 761\$	0 à 7 490\$
55 000\$	18 515\$	0 à 12 154\$
65 000\$	25 158\$	0 à 19 606\$

Comme vous le constatez, il est très important aujourd'hui de connaître les lois et plus particulièrement celles qui vous permettraient de conserver pour vous la rémunération si durement acquise.

Si vous possédez une bonne réputation de crédit, aucun comptant n'est nécessaire. Nous faisons modifier vos déductions à la source et vous pourrez ainsi profiter immédiatement de votre retour d'impôt. De plus, vous pouvez obtenir les services d'un administrateur de votre choix, qui verra à faire l'administration de vos immeubles.

Le taux de logements vacants dans tous les groupes (copropriété indivise) actuellement forme est nul (0.05), ce qui ne peut que démontrer la qualité de nos dossiers et l'attention particulière que nous portons à nos clients.

AGISSEZ MAINTENANT

Ce privilège, à l'encontre de la croyance populaire, n'est pas réservé exclusivement aux riches.

"Le monopole immobilier n'est pas seulement le seul monopole, mais le plus grand, le plus pépétuel et le pire de tous les monopoles". Winston Churchill

GUY PARÉ & ASSOCIES INC. (418) 681-7757 (514) 848-9175

Courtage Immobilier - Fiscalité Immobilière
Ces montants peuvent varier selon votre investissement et vos déductions actuelles.
Heures d'affaires: Lundi au Vendredi, 8h30 à midi - 13h30 à 18h

Un sondage établit que trois libéraux vaincraient Mulroney

TORONTO (CP, UPC) — Un sondage mené pour le compte du quotidien torontois The Globe and Mail révèle aujourd'hui que trois libéraux, John Turner, Iona Campagnolo et Jean Chrétien, pourraient mener leur parti à la victoire sur les conservateurs de Brian Mulroney dans une élection générale.

Le sondage, effectué du 16 avril au 4 mai par la maison montréalaise CROP Inc. (Centre de recherche sur l'opinion publique), indique que dans un affrontement entre les libéraux menés par John Turner, ces derniers obtiendraient 47 pour 100 des suffrages contre 41 pour 100 pour les conservateurs.

Par ailleurs, dans le cas d'un affrontement Mulroney-Chrétien, ce dernier obtiendrait une victoire beaucoup plus difficile, avec 44 pour 100 contre 43 pour 100 des troupes de M. Mulroney.

Le journal établit que le sondage fait auprès de 1,942 électeurs est précis à 2 pour 100 près, 19 fois sur 20.

Les cinq autres candidats dans la course à la direction du Parti libéral du Canada font, par ailleurs, piètre figure dans ce sondage, car, dans chacun des cas, les conservateurs remporteraient la victoire.

Cependant, la présidente du Parti libéral, Mme Iona Campagnolo, qui n'est même pas candidate, réussirait à vaincre M. Mulroney, par 46 pour 100 à 43 pour 100.

Réactions

Libéraux et conservateurs n'ont pas manqué, hier, de commenter la première partie de ce

sondage, dévoilé lundi soir et qui établissait que les conservateurs devançaient encore les libéraux par 46 pour 100 contre 41 pour 100. Le sondage a aussi déterminé que chez les Canadiens de toutes tendances politiques, M. Turner était préféré à M. Chrétien, tandis que c'était l'inverse chez les partisans du Parti libéral.

M. Ray Hnatyshyn, leader parlementaire des conservateurs, a dit qu'il commençait à être fatigué d'interpréter les sondages qui sont de plus en plus contradictoires. Il s'est dit confiant que son parti réussirait à gagner une élection tenue à l'été.

Le député libéral Pierre Deniger a soutenu de son côté que le sondage reflétait la montée constante de son parti. Il prévoit que sa formation augmentera sa cote de popularité d'au moins 5 pour 100 après la tenue du congrès de direction.

Le ministre André Ouellet, un partisan de John Turner, interrogé sur l'avance que semble avoir M. Chrétien sur son candidat au sein des partisans libéraux, a soutenu hier que le parti se retrouverait dans l'opposition avec le ministre de l'Énergie comme chef.

Le député libéral Doug Frith a été plus prudent dans ses commentaires. Il a dit que le sondage de CROP donnait des résultats plus dignes de foi que ceux du dernier Gallup qui accordait une remontée spectaculaire de 14 pour 100 aux libéraux en un mois. Selon M. Frith, les stratèges du parti devraient y penser à deux fois avant de déclencher une élection précipitée.



Le juge Le Dain, photographié hier dans sa bibliothèque à Ottawa, après l'annonce de sa nomination à la Cour suprême du Canada.

Le juge Le Dain accède à la Cour suprême

OTTAWA (UPC et PC) — Le juge Gerald Le Dain, de la cour d'appel fédérale, qui avait dirigé la commission d'enquête recommandant la décriminalisation de la marijuana, a été nommé hier à la Cour suprême du Canada par le premier ministre Trudeau.

Interrogé, hier, par des reporters à l'aéroport d'Ottawa, le juge Le Dain a dit qu'il était "honoré" par sa nomination et a refusé d'accoler une étiquette à la façon dont il allait aborder les questions soumises devant le plus haut tribunal du pays.

"Je ne crois pas aux étiquettes. Il ne faut pas placer les juges dans des catégories", a-t-il dit.

Le juge Le Dain a dit qu'il avait appris sa nomination par téléphone, hier, à Montréal, où il s'était rendu pour entendre un appel présenté devant la cour fédérale. Il a ajouté qu'il devait discuter aujourd'hui avec le juge en chef Brian Dickson du moment où il pourra prêter serment.

Le juge Le Dain comblera le siège laissé vacant par le décès du juge en chef Bora Laskin en mars. Comme le veut la tradition, le siège du juge Laskin, un juriste originaire

de l'Ontario, devait être comblé par un autre Ontarien.

Mais le juge Le Dain a également des racines québécoises. Né à Montréal, il est membre du Barreau du Québec, comme de celui de l'Ontario, il a longtemps exercé le droit à Montréal et il est parfaitement bilingue.

Il fut professeur de droit constitutionnel et administratif à l'université McGill de Montréal avant de devenir professeur, puis doyen de la plus prestigieuse faculté de droit du Canada anglais, Osgoode Hall, de l'université York de Toronto.

Entre 1963 et 1967, alors qu'il enseignait à McGill, il fut conseiller en matières constitutionnelles auprès du gouvernement du Québec et plaida de nombreuses causes au nom du gouvernement québécois devant la Cour suprême.

"C'était un excellent plaideur, affirme le constitutionnaliste Gerald Beaudoin, de l'université d'Ottawa. Il a tout fait en droit, il a enseigné, plaidé et a été juge, c'est un juriste complet."

Selon Me Beaudoin, il est l'une des rares personnes à être tout aussi à l'aise dans les deux systèmes de loi, soit le Common Law et le droit civil français, et il est parfaitement bilingue, ce qui est fort important pour un juriste qui aura à entendre des causes plaidées dans les deux langues.

Il fut aussi conseiller du ministre fédéral de la Justice en matière constitutionnelle et consultant auprès de la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Enquête

Mais le nom du juge Le Dain est surtout associé à la Commission d'enquête sur l'usage non médical des drogues qu'il présida entre 1969 et 1973. Son rapport, fort controversé à l'époque, recommandait la décriminalisation de la simple possession de la marijuana et affirmait que l'alcoolisme était sans doute un problème aussi grave que l'abus de drogues.

Le juge Le Dain aura 60 ans en novembre. Il est marié. Sa femme Cynthia et lui ont eu six enfants, dont un est décédé.



Mme Laskin décédée

Mme Peggy Laskin, veuve de l'ancien juge en chef de la Cour suprême du Canada, est morte, hier, deux mois après le décès de son mari. Septuagénaire, elle était malade depuis un certain temps et avait assisté aux funérailles de son mari en fauteuil roulant. Elle est décédée dans un hôpital d'Ottawa.

Ryan dénonce l'utilisation politique des paiements fédéraux de transfert

(D'après PC) — M. Claude Ryan a déclaré hier, à l'Assemblée nationale, que les paiements de transfert fédéraux aux provinces ne devraient pas devenir un prétexte à Ottawa pour dicter ses décisions dans des domaines de compétence provinciale. Le député d'Argenteuil a ajouté, dans un discours s'attaquant au budget présenté la semaine dernière par le ministre des Finances, que ce dernier devrait, par ailleurs, cesser de prétendre faussement que ces paiements de péréquation vont diminuer. Selon lui, au cours de ses trois derniers budgets, M. Jacques Parizeau s'est trompé de \$1 milliard à ce chapitre.

"Lorsqu'il est question de diminuer le montant global des paiements de transfert fédéraux, je pense que nous devrions être unanimes des deux côtés de la Chambre pour signaler au gouvernement fédéral que ses paiements sont devenus un facteur essentiel du fonctionnement financier de la fédération canadienne et que nous tenons très fermement à ce qu'ils soient maintenus", a déclaré M. Ryan.

Si les provinces ont eu les moyens de mettre à la disposition de leurs citoyens des programmes tels que l'assurance-maladie gratuite, l'assurance-hospitalisation, les frais de scolarité universitaire, c'est parce que des programmes de transfert fédéraux ont rendus possibles de telles mesures, a souligné M. Ryan.

Il a rappelé qu'au début de chaque année, le ministre des Finances Jacques Parizeau annonce

la catastrophe et prédit que les paiements de péréquation vont diminuer.

"Cela permet à tous les députés du côté gouvernemental qui interviennent dans le débat sur le budget de se perdre en lamentations sur le méchant loup fédéral."

Mais un petit paragraphe de trois ou quatre lignes dans le discours sur le budget suivant révèle qu'un petit ajustement de quelque \$300 millions est intervenu en fin d'année.

"Cette année, c'est une petite différence d'au moins \$285 millions. C'était \$278 millions en novembre 1983. Cela fait une différence de \$1 milliard en trois ans seulement."

Ottawa fait du chantage, dit un sénateur ontarien

OTTAWA (PC) — Le Sénat canadien ne peut prétendre représenter les intérêts des régions s'il endosse, dans sa forme actuelle, les intentions fédérales d'entrer dans le secteur de l'enseignement post-secondaire, une compétence provinciale.

C'est ce qu'a soutenu hier le sénateur conservateur ontarien William Kelly, opposant farouche au projet de loi C-12, par lequel Ottawa entend resserrer ses contrôles sur l'usage que

Excuses

"Je pense qu'il serait temps que le ministre des Finances ait l'honnêteté élémentaire de venir s'excuser publiquement d'avoir induit les Québécois en erreur pendant si longtemps", a-t-il dit.

Les paiements de transfert, loin d'être en train de diminuer, comme on cherche à le faire croire, ont continuellement augmenté au cours des 20 dernières années, a dit M. Ryan.

Entre 1974 et 1984, les paiements de transfert que le Québec a reçus d'Ottawa ont augmenté de 346 pour 100. Durant la même période, les revenus que le Québec va chercher lui-même sous forme de taxe n'ont augmenté que de 240 pour 100.

font les provinces des fonds destinés à l'enseignement post-secondaire.

"Si on passe ce bill sans modifications c'est que nous ne sommes plus les représentants des provinces", a lancé M. Kelly. Selon lui, le fédéral n'a pas consulté suffisamment les provinces avant d'en arriver à un projet de loi. Le gouvernement conservateur ontarien est fermement opposé au projet dans sa forme actuelle et entend bien se faire entendre au comité sénatorial qui doit étudier le projet, a affirmé le sénateur.

Adopté en avril, le projet de loi est actuellement à l'étude au Sénat, qui n'en a pas encore entamé la troisième lecture.

Robinson se défend d'avoir tenu des propos partisans

OTTAWA (UPC) — L'ambassadeur des Etats-Unis, Paul Robinson, répondant au

tollé provoqué par sa dernière déclaration sur la politique canadienne, a maintenu,

hier, que son gouvernement ne favoriserait aucun candidat ou parti dans la prochaine élection générale.

Dans une entrevue publiée lundi, M. Robinson avait prédit que le Canada mettrait fin à son nationalisme économique et soutenu que trois hommes, Brian Mulroney, John Turner et Jean Chrétien, avaient des chances d'être le prochain premier ministre.

Dans un bref communiqué de deux phrases émis hier par l'ambassade, M. Robinson soutient que son propos ne doit pas être considéré comme un appui à un parti ou à un candidat. Toutefois, rien dans le texte ne constitue une rétractation.

Whelan choqué

Le coloré ministre de l'Agriculture Eugene Whelan a ajouté hier son nom à la liste des hommes politiques qui n'ont pas aimé l'intervention de l'ambassadeur, qui n'en était pas à sa première incursion dans la politique intérieure canadienne.

"Je pense qu'il se mêle encore de nos affaires internes", a dit Whelan. "Qu'il retourne donc à Chicago (M. Robinson est un homme d'affaires originaire de cette ville). Ce n'est pas un bon représentant de son pays."

Par ailleurs, M. Whelan s'est dit heureux que M. Robinson n'ait pas pensé à lui comme futur premier ministre, ajoutant qu'avoir l'appui de l'ambassadeur était "une mauvaise chose".

POTAGER

Saviez-vous que...

Le melon cantaloup ou melon brodé est importé des Etats-Unis présentement mais pendant l'été, nous pouvons déguster des melons cultivés au Québec. Il est disponible presque 12 mois par année, excepté décembre. Les cantaloups dégagent un parfum agréable lorsqu'ils sont à maturité et dégustés à la température de la pièce. Ces fruits sont très riches en vitamine A et contiennent de la vitamine C et du potassium.

"La qualité n'est jamais un accident, elle est toujours le résultat d'un effort constant".

CANTALOUPS
gr. 23
Texas

68¢
ch

CONCOMBRES
ANGLAIS
sans pépin, de serre
Ontario, catégorie
gros

68¢
ch

RAISIN
ROUGE EMPEREUR
du Chili
Cat. Canada
de Fantaisie

68¢
lb
1 50\$
kg

• Tous ces prix spéciaux sont en vigueur à nos 3 magasins 30 mai au 5 juin inclusivement.
• Nous nous réservons le droit de limiter les quantités • Nos 3 magasins sont ouverts le dimanche

BIENTÔT, UN 4e POINT DE VENTE AU 1191, RUE CARTIER	HALLES DE STE-FOY 2500, Quatre-Bourgeois coin Du Valon 659-6666	ANCIENNE-LORETTE 4218, boul. Hamel ouest 871-1717	NEUVILLE 358, route 138 876-2066
--	--	---	--

Vivre avec style

HENRY GRETHEL

RUE

Un style tout confort en coton papier. Henry Gretel, ce nom si recherché, synonyme de qualité. Des supers blousons, polos, T-shirts, chandails, pantalons, bermudas, shorts et survêtements. Des couleurs à vous couper le souffle. Le chandail rayé \$68, son bermuda coordonné \$87.

la bonne adresse

Place Belle Cour 683-0958

La pénurie de médecins en région reste dramatique

L'urgence à Port-Cartier est fermée

par Anne-Marie VOISARD

Malgré le voeu exprimé par le ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin, la pénurie de médecins en régions éloignées reste aussi dramatique aujourd'hui qu'elle ne l'était hier. Après Dolbeau et Gaspé, la crise atteint maintenant l'hôpital de Port-Cartier. Un télégramme annonçant la fermeture de l'urgence a semé quelques remous à la table de concertation convoquée par le ministre dans le but précis de régler le problème de la répartition géographique des médecins. Mais, il n'y a toujours pas de solution.

L'absence de consensus entre les participants ne permet pas cependant de conclure à un échec total. Au moins a-t-il été possible de savoir dans quel camp se situent les organismes de la santé. Ils étaient neuf, autour de la table, à avoir droit de parole. D'un côté, les fédérations de médecins qui négocient des conditions de travail pour leurs membres. De l'autre, les hôpitaux, les CLSC et les Conseils

régionaux de la santé et des services sociaux préoccupés d'offrir des soins qui soient plus qu'une "médecine de brousse".

Les négociateurs

Le ministre Laurin, qui a suivi le débat pendant toute la journée, a constaté d'ailleurs cette divergence entre les deux groupes. Les fédérations de médecins omnipraticiens et spécialistes, qui ont présenté un mémoire commun, sont d'avis que seules des mesures incitatives accrues pourront convaincre les médecins de quitter les grands centres. Si les avantages consentis dans le dernier décret n'ont pas porté fruit, c'est qu'ils n'étaient pas assez alléchants. Et surtout pas de mesures punitives. C'est bien de rémunérer à la hausse les médecins qui vont pratiquer en régions éloignées. Mais, il faudrait cesser de pénaliser la majorité qui préfère travailler en ville.

Le président de l'Association des hôpitaux du Québec, M. André Rousseau, s'est étonné que, dans ce débat, les besoins de la population

paraissent absents des préoccupations. Dans son mémoire, l'association optait d'ailleurs pour des mesures aussi contraignantes que le gel des effectifs médicaux admissibles au régime d'assurance-maladie, à compter du 1er juillet. En fin de journée, M. Rousseau s'est toutefois ravisé, "choisissant, dit-il, de laisser la chance au coeur".

Des incitatifs

La Fédération des CLSC a elle aussi atténué, avec l'évolution des débats, ses exigences. Dans son mémoire, le président André Sénéchal, se disait d'accord avec une des hypothèses ministérielles visant à instaurer un contingentement territorial du nombre de médecins participant au régime d'assurance-maladie. Dans la discussion, il n'en a plus reparlé. Ses interventions ont plutôt porté sur la formation d'une équipe de médecins qui serait affectée exclusivement au dépannage. Jouissant d'une rémunération majorée à 115 pour 100, ces médecins bénéficieraient en outre de deux semaines de congé pour chaque mois de travail. Ainsi, croit la Fédération des CLSC, le recrutement ne devrait pas être trop compliqué.

Les syndicats de médecins ont manifesté quelque réticence quant à la formation de telles équipes. Ils misent davantage sur le régime de l'itinérance qui permet à des médecins d'aller travailler en temps supplémentaire, quand ils le veu-



Depuis que cette photo a été prise, une aile de deux étages a été ajoutée à l'hôpital de Port-Cartier.

lent, dans des régions éloignées. Ce que dénonce par ailleurs le président de la Corporation professionnelle des médecins, M. Augustin Roy. Il dit que des médecins du CLSC de Grande-Vallée (région dépourvue en effectifs) se sont offerts pour dépanner l'urgence du centre hospitalier de Gaspé.

Marchandage

Le système des ententes particulières, que le Dr Roy qualifie de

"marchandage", sous la table, des services médicaux, a aussi été dénoncé. Encore qu'on ne voit pas très bien comment, dans les régions isolées, il serait possible d'attirer les médecins sans leur consentir certains avantages. Les Conseils de la santé et des services sociaux croient quant à eux que ces ententes, quand elles doivent être conclues, devraient être connues des vérificateurs externes.

Finalement, seul le Dr Augustin Roy maintient la nécessité de

recourir à des mesures coercitives. Il n'a plus osé parler de service civil obligatoire. Toutefois, selon lui, c'est au moment de l'admission dans les facultés de médecine que le problème de la pratique en régions éloignées devrait se régler. Mais comment, lui a demandé M. Jean Rochon, le président du comité des doyens des facultés de médecine? "Nous voudrions bien, dit-il, identifier ceux qui seront de meilleurs médecins que les autres dans six ans. Mais, on cherche les moyens."

Le jumelage avec le CHUL règle le cas de Gaspé

par Anne-Marie VOISARD

Le jumelage avec le CHUL qui vient de régler la crise au centre hospitalier de Gaspé est un précédent qui risque fort de devenir une solution plus générale au problème de manque d'effectifs médicaux dans les hôpitaux des régions éloignées.

C'est du moins la première mesure retenue par le ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin, au terme de sa longue journée de concertation avec les porte-parole de la santé. Plus qu'un simple dépannage, cette formule permet aussi d'apporter un support aux médecins et leur offre des possibilités de se "ressourcer".

Non seulement à cause de l'isolement et du surcroît de travail, la pratique en régions éloignées est rendue plus difficile aussi par le type de services à donner. Il s'agit d'une médecine de première ligne qui doit être capable de faire face à toutes les urgences. C'est ce qui fait hésiter, semble-t-il, beaucoup de médecins qui ont peur de ne pas être à la hauteur de la tâche.

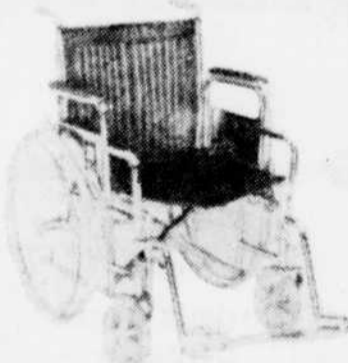
Une deuxième rencontre

Ce problème de la formation offerte par les facultés de médecine, qui fut soulevé par plusieurs participants, sera approfondi lors d'une deuxième réunion de la table de concertation. On y étudiera alors les solutions à moyen et à long terme.

Dans l'immédiat, même si le ministre Laurin veut laisser décanter tout ce qui s'est dit hier, il ne semble pas cependant qu'il faille s'attendre à des mesures coercitives. La proposition d'une banque de dépannage a paru l'intéresser. Il compte aussi sur les règlements de la loi 27, dont le projet final va être soumis au Conseil des ministres dans deux semaines, pour amadouer les médecins.

La situation est urgente. Le Dr Laurin en convient. Le Québec, sauf dans certaines spécialités, ne manque pas de médecins. Il s'agit donc de trouver les moyens pour assurer une meilleure répartition sur le territoire, parce que, a dit le ministre, "le seul fait de vivre en région ne doit pas constituer un facteur de pénalisation".

VENTE - LOCATION



- chaises roulantes
- béquilles
- marchettes
- cannes
- lits d'hôpitaux
- etc.

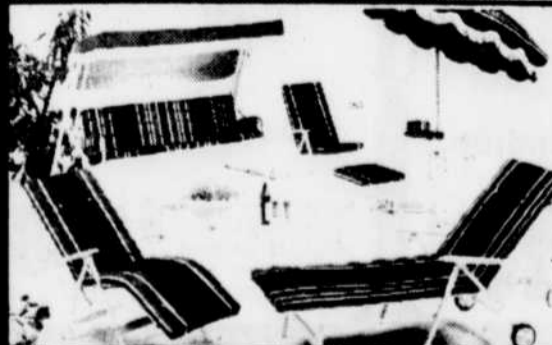
Laboratoire

Prothèses Orthèses Savard Inc.

2305, BOUL. HAMEL OUEST
QUEBEC, QUE. TEL.: 681-6381/82

LIQUIDATION AU PRIX COÛTANT

sur les meubles d'été en magasin



CHAISE LONGUE, PARASOL, CHAISE PLIANTE, ETC.

(Meubles en démonstration seulement)

DESIGN 2000 choisit pour vous...

Votre rêve à prix raisonnable en mélamine

MOBILIER DE CHAMBRE
(non illustré)
à partir de 650\$
gris ou blanc
(matelas et boîte en sus)



- Pattes d'ajustement Tiroirs sur billes
- Résiste aux égratignures
- Facile d'entretien
- Qualité supérieure, en formica

895\$

complet (matelas en sus)
Prix spéciaux sur Futon et matelas



695\$ Mobilier de salon modulable 3 pièces. Tissus velours 100% nylon.
LIVRAISON INCLUSE

Ameublement complet
à partir de 1 449\$

Stationnement sur le site • 3 étages de meubles
355, Marie-de-l'Incarnation, Québec
681-6054

LES AMEUBLEMENTS
GAUDET ET FRERES INC.



les Obligations d'épargne du Canada

À compter du 1^{er} juin 1984, le taux de rendement des Obligations d'épargne du Canada des deux dernières émissions S 37 et S 38, émises respectivement en novembre 1982 et novembre 1983, a été porté à

10 1/4% par année

pour la période de cinq mois se terminant le 31 octobre 1984.

Le taux de rendement qui entrera en vigueur le 1^{er} novembre 1984 sera annoncé en octobre 1984 en même temps que les modalités de l'émission 1984/85.

(DÉTACHER ET JOINDRE À VOS OBLIGATIONS)

LE TAUX D'INTÉRÊT DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA DES DEUX DERNIÈRES ÉMISSIONS A ÉTÉ PORTÉ À 10 1/4% PAR ANNÉE POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1^{er} JUIN 1984 AU 31 OCTOBRE 1984 INCLUSIVEMENT.

Avec cette majoration, les obligations des émissions S 37 émise en novembre 1982 et S 38 émise en novembre 1983 rapporteront un intérêt de 9 1/4% pour la période de sept mois, commencée le 1^{er} novembre 1983, et de 10 1/4% pour la période de cinq mois, commençant le 1^{er} juin 1984.

Émissions S 37 et S 38

Le nouveau taux de rendement s'applique maintenant aux obligations à intérêt régulier et aux obligations à intérêt composé de ces deux émissions.

En conséquence, chaque obligation à intérêt régulier de \$1,000 rapportera, le 1^{er} novembre 1984, \$96.67 d'intérêt.

Outre l'intérêt simple calculé aux taux indiqués précédemment, les obligations à intérêt composé de l'émission S 37 rapportent un intérêt composé au taux de 9 1/4% pour la période de sept mois, commencée

le 1^{er} novembre 1983, et de 10 1/4% pour la période de cinq mois, commençant le 1^{er} juin 1984.

Avec cette majoration, la valeur annuelle d'une obligation à intérêt composé de \$1,000 pour ces deux émissions augmentera de la manière indiquée ci-dessous. Ces valeurs sont basées sur les taux minimums garantis du 1^{er} novembre 1984 jusqu'à l'échéance, soit 8 1/2% pour l'émission S 37 et 7% pour l'émission S 38.

Valeur annuelle au 1 ^{er} novembre	1982/83 (S 37)	1983/84 (S 38)
1984	\$1,228.27	\$1,096.67
1985	1,332.67	1,173.43
1986	1,445.95	1,255.57
1987	1,568.85	1,343.46
1988	1,702.20	1,437.51
1989	1,846.89	1,538.13
1990	—	1,645.80

TOUTES LES AUTRES ÉMISSIONS EN COURS

Les modalités de toutes les autres émissions en cours non échues restent inchangées. Les obligations de ces émissions continueront d'apporter un intérêt de 10 1/2% par année. Ce taux de 10 1/2% est également le taux minimum pour les années qui restent à courir jusqu'à l'échéance.

Canada

Le Québec dans le monde par l'économie

MONTREAL (d'après PC) — Plusieurs participants au sommet "Le Québec dans le monde" s'entendent sur une chose: les relations de la province avec le reste de l'univers doivent passer par l'économie.

Même s'il ne s'agit pas d'un consensus qui rallierait une majorité des 125 participants à cette rencontre de deux jours, la question économique est jugée suffisamment importante pour que certains y fassent directement allusion avant même que le thème soit officiellement abordé ce matin, à la dernière journée de la rencontre.

Le sommet, qui sera suivi de tables sectorielles cet automne, vise à élargir les relations du Québec, à favoriser la collaboration entre les intéressés et à sensibiliser la population aux questions internationales.

Sans le fédéral

Toutefois, la rencontre se déroule en l'absence d'un partenaire important: le gouvernement fédéral. Mais personne n'a déploré le vide laissé par le boycottage d'Ottawa, sauf le ministre parrain du sommet, M. Bernard Landry, qui a souligné: "Je tiens à affirmer que le gouvernement du Québec a fait preuve de toute la souplesse possible dans les discussions avec le fédéral. Il a préféré s'abstenir. Nous ne pouvons que le regretter. Cette absence ne nous empêchera pas de réfléchir au rôle du Québec sur la scène internationale."

C'est le président de la Chambre de commerce de la province de Québec, M. Arthur P. Earle, qui a résumé le mieux la pensée de plusieurs participants par cette formule: "Le Québec doit s'assurer une part du gâteau plutôt que pas de gâteau du tout", a-t-il dit à l'ouverture de la séance.

Le gouvernement doit adopter

une politique flexible "qui colle à la réalité", mais il ne doit pas se substituer à l'entreprise privée, a-t-il poursuivi. Après avoir souligné la performance "quasi exceptionnelle" du Québec sur le marché international, il a incité le gouvernement à "éliminer les possibilités d'improvisation coûteuse".

D'ailleurs, venait de souligner le secrétaire général de la FTQ Fernand Daoust, la province exporte 40 pour 100 de sa production; 500.000 travailleurs vivent de l'exportation, soit 20 pour 100 de la main-d'oeuvre.

Pour sa part, le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur ne croit pas que les relations du Québec avec le monde doivent se limiter au commerce.

"Je ne crois pas que les Québécois veuillent d'une politique cynique seulement fondée sur le commerce. Ce serait une politique déséquilibrée, car il faut tenir compte d'autres aspects comme la culture, les relations humanitaires et le problème de la faim dans le monde", a souligné M. Landry à la fin de la première journée de ce sommet qui se terminera aujourd'hui par le thème des échanges économiques internationaux.

Afrique du Sud

Par ailleurs, des participants au colloque reprochent à ses organisateurs d'avoir manqué de discernement en invitant certains membres du corps consulaire de Montréal à participer à la rencontre.

"Ce manque de discernement est particulièrement flagrant dans le cas de l'Afrique du Sud dont le gouvernement ouvertement raciste pratique ignominieusement la politique de l'apartheid", accusent l'Association québécoise des organismes de coopération internationale et les syndicats FTQ, CSN et CEQ.



"Un merci permanent aux Canadiens"

Ce fut l'un des commentaires de M. Edmond-Louis Maltais de Beauport, qui a 77 ans et qui est revenu enchanté d'un récent voyage en Caroline du Sud. Il a fait cette photo d'un monument commémoratif que les gens de cet Etat américain ont édifié devant le Centre

culturel et des congrès de Myrtle Beach, en reconnaissance du geste posé par le consul général du Canada en Iran, M. Ken Taylor, en 1980, aidant à l'évasion de six diplomates américains.

Construction: les employeurs prêts à des assouplissements

MONTREAL (PC) — Les employeurs dans l'industrie de la construction sont prêts à assouplir leurs exigences auprès des syndicats s'ils peuvent d'abord revoir les lois et la panoplie de règlements "coûteux" régissant l'industrie, soit en commission parlementaire ou devant un conciliateur avec un mandat élargi.

A défaut d'une commission parlementaire que le ministre du Travail, Raynald Fréchette, ne veut pas convoquer immédiatement, l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ), est prête à "transformer la table de négociations en commission parlementaire parallèle".

L'organisme patronal, tout en déplorant "l'attitude insolite" du ministre qui veut "qu'on fasse son boulot", demande que le mandat du conciliateur Me Raymond Leboeuf, soit élargi pour qu'il puisse traiter des problèmes que veut régler l'AECQ en priorité: le placement, la qualification professionnelle et le travail au noir décrié de part et

d'autre comme le fléau de l'industrie.

Travail au noir

L'AECQ rendait publique hier une étude sur le marché au noir. L'étude évalue ce marché en dollars à \$477,4 millions en 1983 ou l'équivalent de 27,2 millions d'heures sur les 68 millions d'heures travaillées.

M. Franco Fava, le président de l'AECQ, a déclaré en conférence de presse n'avoir qu'un objectif en tête: réduire les coûts de main-d'oeuvre de 20 pour 100.

Il affirme que la survie de l'industrie en dépend. Cette réduction passe, dit-il, par une "rationalisation" des lois et des règlements touchant la construction. Ceci, dit-il, faciliterait la négociation des conditions de travail des 95.000 ouvriers de l'industrie.

M. Fava veut bien relever le défi. Mais il juge difficile sinon impossible de "réajuster l'industrie de la construction, ses lois, ses ré-

glements et ses conditions de travail aux réalités économiques de 1984", dans le cadre d'une négociation normale comme le souhaiterait le ministre. L'AECQ qualifie par ailleurs d'irréalistes les demandes syndicales.

Le ministre Fréchette, quoique déçu de l'évolution des discussions depuis la prolongation de 120 jours

du décret, a demandé aux employeurs et aux syndicats la semaine dernière de faire un effort pour s'entendre en négociations sans que le gouvernement ait à intervenir.

Les syndicats — la FTQ-construction, le Conseil provincial international et la CSN-construction — sont disposés à négocier.

Fréchette croit à une entente

(D'après PC) — Le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, croit encore à la possibilité d'une entente dans le domaine de la construction.

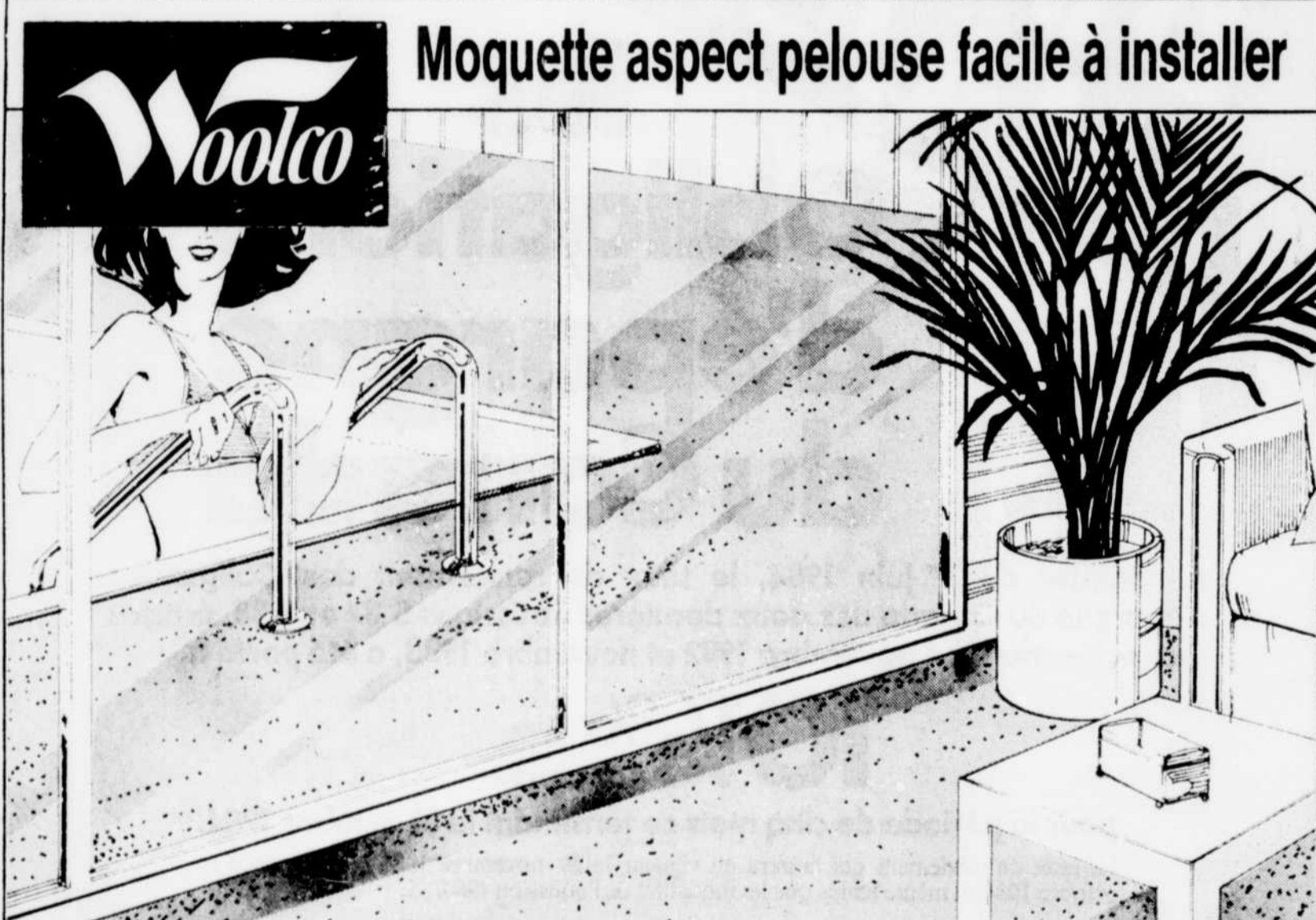
M. Fréchette était interrogé hier à l'Assemblée nationale par le député de Portneuf Michel Pagé sur l'état des négociations dans ce secteur.

"Je continue de prétendre que l'urgence se situe au niveau de la négociation et c'est pourquoi j'ai demandé au conciliateur (Raymond Leboeuf) de convoquer dès cette semaine toutes les parties pour entreprendre cette négociation", a affirmé le ministre.

Le 25 avril, M. Fréchette avait prolongé de quatre mois le décret de la construction qui venait à échéance le 1er mai, tout en annonçant la convocation d'une commission parlementaire si une entente n'intervenait pas pendant ce délai.

Cette position a été qualifiée hier de "malhabile" par le député de Portneuf.

Selon M. Pagé, il est évident que les parties vont se retrancher dans leur attitude et attendre les séances de la commission parlementaire avant de négocier de bonne foi.



Moquette aspect pelouse facile à installer

Moquette aspect pelouse pour l'extérieur. Facile à nettoyer et pratique

Polypropylène. Envers en latex. Aspect tweed, rayures. 1,83 m de large.

5.86 le m²

Moquette aspect pelouse pratique pour l'extérieur

Polypropylène. Envers en latex. Facile à nettoyer. Vendue au mètre. Vert. 1,83 m de large.

3.99 le m²

Colle tout-usage pour moquette aspect pelouse

Résiste aux intempéries. Bonne qualité. 1,14 L.

5.96 chac.

Colle tout-usage pour moquette. Format 4,55 L. Chac.: **17.96**



Prix en vigueur jusqu'au 9 juin 1984. Venez tôt pour un meilleur choix.

LES GALERIES DE LA CAPITALE
 5401, boul. des Galeries, Québec, Québec
 lundi-mardi-mercredi 9h30 à 17h30
 jeudi-vendredi 9h30 à 21h
 samedi 9h à 17h

LES GALERIES STE-ANNE
 2960, boul. Ste-Anne, Giffard, Québec
 lundi-mardi-mercredi 9h30 à 17h30
 jeudi-vendredi 9h30 à 21h
 samedi 9h à 17h

Les Galeries Chagnon
 20 est. ch. Trans-Canada, Lévis, Québec
 lundi-mardi-mercredi 9h30 à 17h30
 jeudi-vendredi 9h30 à 21h
 samedi 9h à 17h

VOICI DE BONS ARTICLES À BONS PRIX

Prix payez et emportez



Table à pique-nique
ultra-robuste, pré-assemblée, quincaillerie incluse

24.98 SEULEMENT



Enduit pour pavage
4 gallons

9.98 SEULEMENT



Clôture intimitée
en sections de 5 pi x 8 pi en épinette, assemblées.

23.98 SEULEMENT



NOUVEAU BAS PRIX

OFFRE DE LANCEMENT

Nécessaire pour cabanon 8 x 10, non assemblé. Complet avec plan et liste des matériaux.

\$478 l'ensemble



Epinette 2 x 3 x 8
Économique

69¢



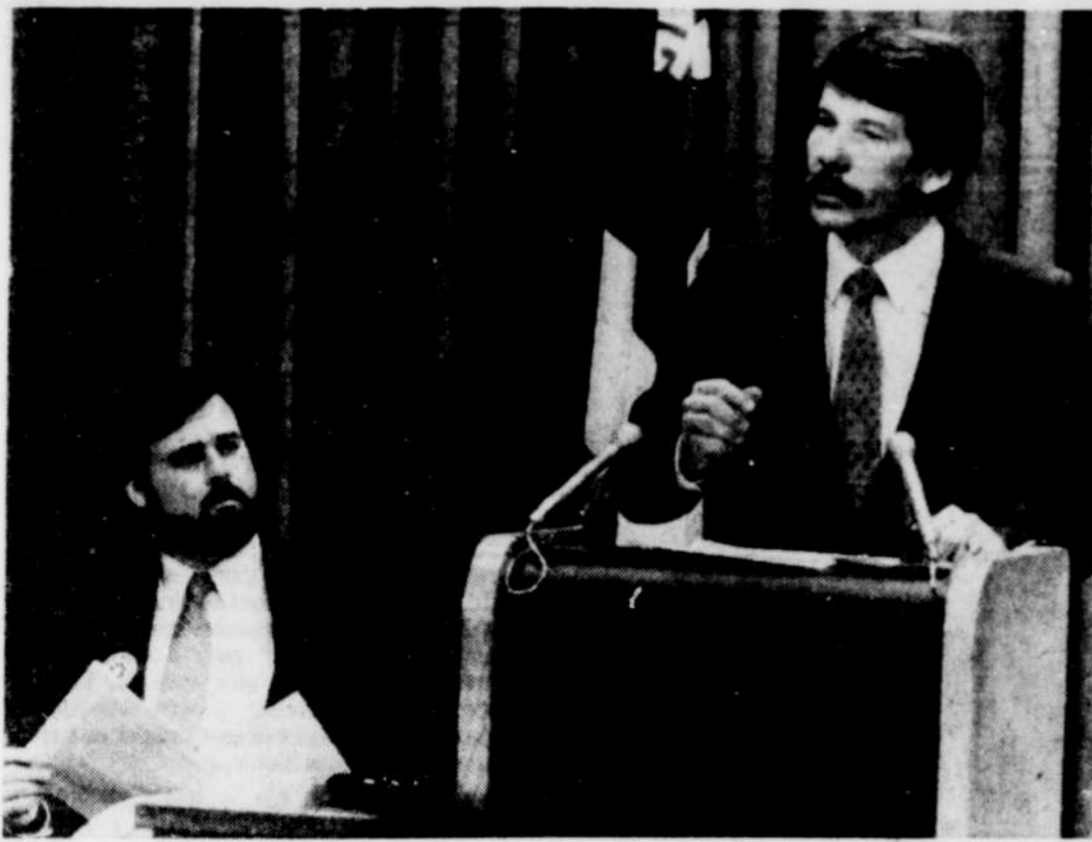
Poteau de 4 x 4 x 8 en épinette
N.P.C. \$5.36
Prix spécial **4.68**

Nos mentions de prix courant se rapportent exclusivement au magasin Touchatou. Prix effectifs jusqu'au 2 juin.

TOUCHATOU

VILLE VANIER 445, boul. Pierre-Bertrand 687-2960
CHARLESBOURG 1200, 80e Rue est 628-0450
SAINT-ROMUALD 7, rue du Progrès 839-0621

4 JOURS SEULEMENT



Le Soleil, Jean Vallières

Le chef du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), M. Jean Doré (à droite), a fait valoir hier que seul le gouvernement pourrait forcer les administrations municipales à fournir un budget de recherche aux partis d'opposition. Il était appuyé dans sa démarche par son collègue du Rassemblement populaire de Québec, le conseiller Pierre Mainguy (à gauche) et par des représentants de l'opposition à Laval, Longueuil et Sainte-Foy.

Démocratie dans les municipalités Les partis d'opposition demandent l'aide de l'Etat

par
Pierre-Paul NOREAU

Les municipalités du Québec vivent encore à l'âge de pierre de la démocratie. Les régimes autocratiques des grosses villes privent, entre autres, les partis d'opposition des moyens élémentaires pour remplir leur mandat.

Le gouvernement du Québec doit donc compléter sa réforme amorcée sur la démocratie et rendre disponibles aux élus municipaux des crédits pour la recherche et le secrétariat.

Cette thèse a été soutenue, hier, en conférence de presse, par des représentants des partis d'opposition des villes de Montréal,

Québec, Sainte-Foy, Laval et Longueuil. Cette coalition réclame du gouvernement qu'il adopte avant la fin de la session, prévue pour le 20 juin, un amendement à la loi sur les cités et villes. Cet ajout obligerait les municipalités pourvues d'un comité exécutif (donc les plus importantes) de prévoir à leur budget annuel un crédit pour fins de recherche et de secrétariat.

Selon le porte-parole de la coalition, M. Jean Doré, le gouvernement tient pour acquis qu'une entente pourrait intervenir entre les partis d'une ville pour que des crédits de recherche soient distribués. Cette suite logique aux mesures déjà adoptées par le gouvernement sur la démocratie municipale ne s'est pas concrétisée, au dire du chef du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM).

Il faut conclure, à la

lumière des situations vécues tant à Montréal qu'à Québec, Sainte-Foy, Longueuil ou Laval, que le gouvernement devra imposer les crédits de recherche comme il a dû le faire pour l'ensemble des améliorations au processus démocratique dans les municipalités, au dire des représentants de l'opposition.

Appuis des députés

Les Pierre Mainguy (Rassemblement populaire de Québec), Gilles Lavoie (Action Sainte-Foy), Jacques Bouchard (Parti civique de Longueuil), Gilles Vaillancourt (parti d'opposition à Laval) et Jean Doré ont rencontré les députés de leur région respective. Ils avaient préalablement sensibilisé le nouveau ministre des Affaires municipales, M. Alain Marcoux, au cours du dernier congrès de l'Union des municipalités.

Tous affirment que leurs revendications ont été jugées légitimes, que ce soit du côté des élus du Parti québécois que de ceux du Parti libéral du Québec. Personne n'a cependant obtenu de garanties sur l'aboutissement du dossier.

La coalition tient à ce que trois principes soient inclus dans un éventuel amendement à la loi. Il faut y inscrire d'abord l'obligation des crédits de recherche pour les élus des grandes villes du Québec. Le montant minimal disponible doit également être fixé dans la loi. Enfin, le mode de répartition tenant compte du poids relatif des partis devrait aussi s'y retrouver.

Si on se fie au projet soumis au gouvernement par les partis d'opposition municipaux, les sommes minimales espérées sont les suivantes. Pour le Ras-

semblement populaire de Québec, les crédits qui leur seraient alloués seraient de \$65,000 par rapport aux \$68,000 qu'obtiendrait le Progrès civique du maire Jean Pelletier. A Sainte-Foy, le parti du maire Louis-Marie Lavoie aurait droit à \$23,000 en comparaison des \$12,000 du parti Action Sainte-Foy et des \$2,500 pour chaque indépendant. A Montréal, le Parti civique du maire Jean Drapeau gagnerait \$250,000 pour la recherche et le secrétariat par rapport aux \$194,000 du Rassemblement des citoyens et aux \$46,000 du Groupe d'action municipale.

"Et il ne faut pas voir ces sommes comme des dépenses, mais bien comme des investissements pour une amélioration de la gestion municipale", conclut le nouvel élu du conseil montréalais, M. Jean Doré.

Enseignement et sciences sociales: des champs à éviter

par **J.-C. RIVARD**

Les carrières dans l'enseignement et dans le champ des sciences sociales ont un avenir assez peu reluisant, en regard du "Modèle québécois de prévisions par profession" (MQPP).

L'avenir dans l'enseignement devra en effet payer, d'ici 1990, un lourd tribut au phénomène de dénatalité conjugué aux conséquences des coupures budgétaires de l'Etat.

La chose est prévisible d'abord au niveau de l'enseignement universitaire, selon les statistiques portées en annexe au MQPP. Les seuls postes à combler sont presque exclusivement ceux que libéreront les départs pour la retraite et les décès. Des besoins de personnel ne semblent s'annoncer qu'au niveau des instructeurs et agents de formation.

Sciences sociales

L'avenir s'annonce également sombre pour les candidats au poste d'agent de bien-

être et de services communautaires. Il en va de même pour les professions se rapportant au service social, la sociologie, l'anthropologie, l'orientation professionnelle, la psychologie, etc... On continuera cependant d'avoir besoin d'économistes, de travailleurs sociaux, d'archivistes, de bibliothécaires et de surveillants de musées, de façon modérée, toutefois.

C'est en droit et en jurisprudence (45,38 pour 100) que s'annoncent des besoins imprévus. On croit pouvoir l'expliquer au fait qu'il y aura croissance plus élevée que la moyenne dans le secteur du service aux entreprises. La demande de juges et de magistrats (62,09 pour 100), d'avocats et de notaires (45,94 pour 100) s'annonce aussi importante.

Les sciences

D'ici 1990, il devrait y avoir des besoins professionnels élevés dans le domaine de la

physique et de la météorologie. Côté chimie, la demande devrait être moyenne. Les besoins pourraient être faibles en géologie et dans les techniques de sciences physiques.

En sciences de la vie, les perspectives d'avenir sont moyennes en agronomie et faibles dans les autres disciplines biologiques.

C'est par contre dans les domaines de l'architecture et dans toutes les disciplines du génie que se présentent les perspectives d'emploi les plus prometteuses. Deux exceptions toutefois chez les chimistes et chez les géomètres, où les besoins sont respectivement identifiés comme moyens et faibles.

La santé

D'ici six ans, les besoins s'annoncent importants en médecin, dentiste, pharmacien et hygiéniste dentaire. L'avenir est moins prometteur du côté du nursing et relativement modéré pour les autres disciplines des sciences de

la santé: chiropratique, physiothérapie, diététique, optométrie, etc...

Arts et loisirs

L'avenir n'est pas tellement rose dans le domaine des Beaux-Arts, du dessin, de la photographie sauf peut-être en ce qui a trait à la décoration.

C'est le cas pour le futur des musiciens, danseurs, chorégraphes, danseurs et acteurs. Même situation pour tout ce qui a trait aux loisirs: entraîneurs, moniteurs, arbitres, spécialistes, athlètes et personnel auxiliaire.

Des besoins s'annoncent modérés pour les rédacteurs, producteurs, animateurs et annonceurs de radio.

Les autres

D'ici 1990, on aura besoin de plus de fermiers et d'exploitants agricoles. La main-d'oeuvre agricole et horticole sera cependant moins en demande.

On aura besoin de plus de capitaines et d'officiers de bateaux de pêche, de chasseurs et de trappeurs.

Demain: prêtres et religieux en demande

Encore le Grand ménage...
LAISSEZ-NOUS LA CORVEE!

Qu'il s'agisse de maisons, appartements ou commerces nous sommes les spécialistes du nettoyage de tapis, murs, plafonds, planchers, fenêtres, etc.

- Service rapide de première qualité
- Prix très concurrentiels
- Estimation gratuite

L'ENTRETIEN CHEVALIER
(Région de la ville de Québec)
1588, av. de Vitri, Québec - 529-3386

PURE SOIE PUR LIN FINE LAINE

La pélerine toute ampleur soie et fine laine \$338.00
Le chemisier toute douceur, 100% lin \$170.00
La jupe toute souplesse, 100% lin \$240.00

georges rech

ceinture tissu et vinyle/Rodier \$18.00

ceinture cuir et tissu/Rodier \$20.00

ceinture cuir et filet de coton \$69.95

ceinture tissu et cuir \$69.95

Exclusif à Perreault

Disponible à nos 2 magasins

Les importations

PERREAUULT inc.

Place Sainte-Foy
Tél.: 658-0081

Galeries de la Capitale
Tél.: 626-7322

SI VOUS AVEZ PEUR DES CHOSES RENVERSANTES, NE RETOURNEZ PAS CETTE PAGE

653-9363
PLACE STE-FOY

627-3472
LA CAPITALE
GALERIES DE

clément

Jetez un coup d'oeil sur nos vitrines, pour vous mettre à l'eau (tome) à la bouche!

Nous vous offrons une partie de notre collection de vêtements de ski hiver 1985.

EN PRIMEUR

POLITIQUE

Divergences mises de côté Les Inuit projettent de s'autogouverner

POVUNGNITUK (d'après PC) — Les Inuit du Nouveau-Québec ont décidé de mettre de côté leurs divergences au sujet de la Convention de la Baie James et d'unir leurs efforts pour se doter d'un gouvernement autonome.

Ce changement de cap s'est dessiné au cours des derniers mois à travers une vaste consultation dans tous les villages inuit.

Le premier ministre René Lévesque en a reçu confirmation, hier et lundi soir, par les représentants des différents groupes inuit qu'il a rencontrés à Povungnituk et Kuujuaq.

Le président du mouvement Inuit Tun-gavingat Nunamini (ITN), M. Paulusi Sivuak, qui regroupe les Inuit dissidents, c'est-à-dire ceux qui, depuis le début ne se sentaient pas liés par la Convention de la Baie James et du Nord québécois, a indiqué à M. Lévesque que l'intérêt des gens du Nouveau-Québec nécessitait la mise sur pied d'institutions politiques où pourraient s'exprimer les forces vives de la société inuit.

"Nous nous sommes rendus compte, a dit M. Sivuak au premier ministre, que nous allions gaspiller nos vies en permettant à ces divisions de persister. La convention a entraîné chez nous l'apparition d'un trop grand nombre d'organismes qui, n'étant pas coordonnés entre eux, n'arrivent que mal ou pas à représenter les intérêts des Inuit".

"Voilà pourquoi, a-t-il ajouté, nous vous avons dit qu'il nous manquait un gouvernement

ayant un véritable pouvoir de légiférer sur nos vies".

À la suite de la commission parlementaire sur les droits des autochtones, qui s'est tenue à Québec en novembre dernier, le gouvernement s'était dit d'accord avec la mise sur pied d'un gouvernement inuit jouissant d'une certaine autonomie et avait invité les Inuit à mettre fin à leurs dissensions avant de poursuivre les discussions.

Lors des derniers Etats généraux inuit, qui se sont tenus la fin de semaine dernière, à Povungnituk, on a formé un groupe de travail qui sera chargé de préparer des propositions concrètes qu'on souhaiterait soumettre au gouvernement, au cours de l'été à Québec.

En tout, on estime que le processus de discussion durera un an au terme de duquel la structure et les pouvoirs de la nouvelle entité administrative inuit seraient établis.

Après sa rencontre avec le ITN, M. Lévesque s'est dit d'avis que les Inuit venaient de franchir un grand pas vers l'autonomie politique et administrative.

"Il y a eu, a-t-il opiné, surtout après l'échec de la dernière conférence constitutionnelle sur l'avenir des autochtones à Ottawa, une prise de conscience assez vive du besoin d'unité".

Il a ajouté qu'il était prêt à attendre leurs propositions et qu'une première rencontre de discussions pourraient avoir lieu aussitôt que les Inuit en sentiraient le besoin.



Le premier ministre du Québec a reçu, à Povungnituk, un accueil particulièrement chaleureux. Accueil que M. René Lévesque a qualifié de "décomplexé".

Mulroney se garderait Manicouagan

par Marc SAINT-PIERRE
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Si aucun candidat ne s'est encore manifesté comme porte-couleur du Parti progressiste-conservateur dans Manicouagan, en vue des prochaines élections fédérales, c'est que Brian Mulroney, en personne, conserve cette circonscription "ouverte" pour éventuellement s'y présenter. C'est ce qu'a indiqué, hier, le président de l'Association progressiste-conservatrice de Manicouagan et ex-candidat aux élections de 1980, Jacques Blouin.

Aucune décision n'a toutefois encore été prise par le chef conservateur à ce sujet. "La décision appartient à lui seul", insiste M. Blouin. Mais les progressistes-conservateurs de Manicouagan font tout actuellement pour attirer chez eux celui qu'ils prénomment affectueusement Brian et pour qui la population de Baie-Comeau prépare une réception gants blancs — tapis rouge, vendredi.

Le chef conservateur et "futur premier ministre", disent ses partisans, y sera accueilli par ses anciens concitoyens au cours de fêtes populaires et de cocktails privés qui dureront toute la journée. Diverses indications émanant depuis des mois des milieux politiques veulent que Brian Mulroney soit à la recherche d'"un comté sûr" pour faire face aux libéraux chez lui, au Québec, lors des prochaines élections.

"Nous sommes à bâtir une solide organisation, note M. Blouin, et si nous parvenons à démontrer à M. Mulroney que nous tenons mordicus à sa présence ici, je suis certain qu'il va venir dans Manicouagan."

Les progressistes-conservateurs de Manicouagan sont pour l'instant en campagne de recrutement et les nouveaux membres affluent, soutient M. Blouin. "Tout le comté est programmé sur ordinateur. Deux ou trois comtés seulement au Québec ont ce système", souligne le président de l'Association progressiste-conservatrice.

"Le club des amis de Brian Mulroney" — carte dorée plastifiée à \$100 pour ses membres — est le second en nombre au Québec derrière celui de Missisquoi avec 131 membres inscrits et "nous allons le dépasser", renchérit M. Blouin.

Sondages

Des sondages menés dans la circonscription laissent par ailleurs croire à une victoire de Brian Mulroney. Selon un sondage des cégépiens de Baie-Comeau, remontant à quelques mois, Mulroney avait largement la préférence dans les cours des électeurs devant Chrétien et Turner. Même son de cloche selon un autre sondage, mené par des étudiants du cégep de Sept-Îles, celui-là. Dans les deux cas, l'échantillonnage portait sur 300 répondants.

Les progressistes-conservateurs ont évidemment mené leurs propres sondages dans Manicouagan mais on se refuse à en diffuser les résultats. "Ce sont des sondages internes", explique M. Blouin. "Mais ils sont bien favorables", ajoute-t-il.

Mais les électeurs de Central Nova, Nouvelle-Ecosse, qui ont élu Brian Mulroney, le 29 août 1983, à l'occasion d'élections partielles, dans tout ça? "Dans Central Nova, observe M. Blouin, les gens lui ont été loyaux à 100 pour 100 et M. Mulroney y a été très présent."

"Mais si M. Mulroney décidait de s'en venir au Québec, dit-il, ce serait beaucoup plus facile pour les électeurs de Central Nova de le laisser partir pour Manicouagan où il a oeuvré toute sa vie..."

Déficit: le Québec aurait été exemplaire

(PC) — Quand on parle de déficit, il faudrait aussi dire aux Québécois que le gouvernement du Québec a passé à travers la crise sans augmenter son déficit alors que d'autres provinces canadiennes ont doublé le leur.

Le fait a été noté, hier, à l'Assemblée nationale par le député péquiste de Champlain Marcel Gagnon, qui intervenait dans le débat sur le budget.

"On a passé à travers d'une crise économique sans augmenter notre déficit. Et depuis ce temps, on a enlevé la taxe sur les meubles, les vêtements et ainsi de suite pour quelque \$600 millions."

Le gouvernement a aussi un plan de relance qui fonctionne mais l'opposition ne veut pas en parler et cherche à le minimiser, a-t-il dit.

Recherchistes du PLQ incités à la prudence

(PC) — Les recherchistes du Parti libéral à l'Assemblée nationale viennent d'être sévèrement incités à la prudence dans leurs rapports avec les journalistes à la suite d'une intervention récente de l'un d'eux qui a placé la députée de Jonquières, Mme Aline Saint-Amant, dans l'eau chaude.

L'incident s'est produit au Saguenay au début de mai, lors d'un sommet régional auquel plusieurs ministres du gouvernement ont participé.

En commentant ce sommet devant la presse locale, Mme Saint-Amant a affirmé qu'il s'agissait d'une opération de charme tentée par le gouvernement péquiste mais qui ne rimait à rien. Pendant ce temps, un recherchiste du Parti libéral, Jamal Saghir, qui accompagnait Mme Saint-Amant au sommet, déclarait à d'autres journalistes qu'il s'agissait du meilleur sommet auquel il venait d'assister et qu'il avait été surpris par le sérieux des ministres du gouvernement.

La presse locale s'est amusée à mettre les deux déclarations libérales côte à côte.

GRANDE VENTE

D'ENTREPÔT

M-7130 NOUVEAU MODÈLE
COMPACT PROFILÉ MA/MF/
OC/OC² stéréo cassette, 4 haut-parleurs,
arrêt automatique, compteur numérique,
contrôle de tonalité et micros incorporés.

139⁷⁷

10% DE RABAIS

GRATUITE! DE RABAIS à l'achat d'un appareil 35MM ou d'un produit audio de plus de 195.00!

49⁷⁷

LLOYD'S V-312 MA/MF stéréo cassette portable avec écouteurs ultra-légers. ÉCONOMISEZ \$10.00.

129⁷⁷

SANYO M-9818 - MA/MF stéréo cassette avec arrêt automatique, Indicateur d'enregistrement DEL et haut parleurs amovibles. ÉCONOMISEZ \$30.00.

169⁷⁷

SANYO C-1 - MA/MF stéréo cassette avec arrêt automatique, contrôle de tonalité et haut parleurs à 2 voies. ÉCONOMISEZ \$30.00.

2 BASF PAQUET DE JUSQU'À 50% DE RABAIS

2-LH SUPER C-40 **2⁹⁹**

2-LH SUPER C-90 **3⁹⁹**

JUSQU'À 40% DE RABAIS SUR APPAREILS AUDIO EN MAGASIN!
(Modèles démonstrateurs/ Demandez des détails.)

GRANDE VENTE D'ACCESSOIRES IMAGE

JUSQU'À 50% D'ÉCONOMISER

- OBJECTIFS 28mm F/2.8 **49⁷⁷**
- ÉLECTROFLASH CZ-65 **49⁷⁷**
- TREPIED T-65 **39⁷⁷**
- SAC DE NYLON 64596 **9⁷⁷**
- SAC À ACCESSOIRES 65058 **12⁷⁷**
- SAC GRIS 65113 **19⁷⁷**
- SAC BLEU 65126 **24⁷⁷**
- SAC BOURGOGNE 64855 **29⁷⁷**

POLAROID 660
(REMIS À NEUF) Ord. **74⁷⁷**

ACHETEZ MAINTENANT / OBTENEZ UNE RISTOURNE DE 10⁰⁰ DE POLAROID

Prix de revient **64⁷⁷**

POLAROID 600
Ord. **39⁷⁷**

ACHETEZ MAINTENANT / OBTENEZ UNE RISTOURNE DE 10⁰⁰ DE POLAROID

Prix de revient **29⁷⁷**

4⁰⁰ DE RISTOURNE DE POLAROID SUR ACHAT DE 2 PAQUET DE FILM POLAROID
(Demandez des détails.)

NOUVEAU!

249⁷⁷

Nikon

NIKON FG-20 avec objectif 50mm F/1.8 "E". Appareil 35mm automatique avec Indicateur de luminosité et mode manuel complet.

179⁷⁷

Nikon

NIKON EM - Avec objectif 50mm F/1.8 "E". Appareil 35mm automatique avec Indicateur de luminosité "Bip Bip". ÉCONOMISEZ \$15.00.

139⁷⁷

MINOLTA

MINOLTA AF-2 - 35mm compact avec électroflash incorporé.

189⁷⁷

MINOLTA

MINOLTA AF-SV "TALKER" - 35mm compact automatique avec module audio et auto électroflash incorporé. ÉCONOMISEZ \$10.00.

PLACE LAURIER
853-6089
5, PLACE QUEBEC
529-8238
COMMANDES TÉLÉPHONIQUES
ACCEPTÉES

astral PHOTO

NOUS ACHETONS PLUS POUR VENDRE MOINS CHER À TRAVERS LE PAYS.

GALERIES DE LA CAPITALE
627-5857
PLACE FLEUR DE LYS
529-2541

Gains de Chrétien



D'après CP, PC, UPC

Jean Chrétien a reçu une bonne nouvelle, hier, à Vancouver. Il a appris que le président des libéraux de la Colombie-Britannique et 11 autres délégués de Vancouver-Est soutenaient maintenant sa candidature à la direction du parti fédéral.

Avant-hier, M. Chrétien avait soutenu qu'à la fin de sa tournée de trois jours en Colombie-Britannique, il quitterait la province avec l'appui de plus de délégués qu'aucun de ses six rivaux.

Accusation

L'un des six, le ministre de la Justice Mark MacGuigan, a affirmé dans une entrevue publiée hier, dans le *Citizen* d'Ottawa, que certains des candidats dépenseraient plus que le maximum de \$1.6 million permis par le parti. Disant que sa campagne lui coûterait \$400,000, M. MacGuigan n'a toutefois pas nommé les candidats qui contrediraient aux règlements.

Les femmes

À Ottawa, le ministre du Développement économique Donald Johnston a rendu public un document sur la situation économique des femmes. Sa principale recommandation consiste en l'adoption de programmes volontaires d'action positive par toutes les sociétés comptant plus de 25 employés. Il préconise aussi un programme national de garderies, des programmes de formation spéciale pour les femmes au foyer ou employées ainsi qu'une amélioration des caisses de retraite pour les femmes.

Pour l'argent

À Ottawa, le ministre de l'Agriculture Eugene Whelan, a été catégorique, hier. C'est pour des raisons d'argent que John Turner a quitté le cabinet en 1975. Selon M. Whelan, Turner lui a alors expliqué qu'il ne voulait pas devenir un "eunuque économique", précisant que ses amis faisaient trois fois plus d'argent que lui. La version de M. Whelan est à peu près la même que celle qu'a donnée M. Chrétien plus tôt, cette semaine.

M. Turner a allégué qu'un manque d'appui au cabinet, pour un programme de restrictions volontaires de salaires, avait entraîné sa démission.

Turner s'adapte mal aux réalités de 84

ROSSLAND (Colombie-Britannique) — C'est John Turner à son meilleur.



collaboration spéciale par Patricia POIRIER LE DROIT

Il se promène dans les petites rues de Rossland un pittoresque village au cœur de la vallée de Columbia, en saluant les passants, serrant des mains, souriant beaucoup.

"Comme je suis heureux d'être là", dit-il en serrant la main d'un admirateur. La poignée de main est longue et ferme et John Turner prolonge le contact en enserrant de sa main gauche l'épaule ou le coude de son interlocuteur. Pendant ce temps-là il le fixe de son regard bleu et pénétrant.

John Turner appelle ça "la politique tactile", "le mano a mano (d'homme à homme), les face à face. C'est comme ça que son charme agit.

"Il n'y a rien qui puisse remplacer le contact personnel", affirme-t-il.

Mais ce n'est pas uniquement pour faire la démonstration de sa technique tactile que John Turner a imposé hier à son entourage un horaire impossible, afin d'effectuer une brève visite dans ce village qui compte à peine plus de 4,000 personnes.

Rossland dans l'intérieur de la Colombie-Britannique, était bien connu autrefois pour sa production incroyable d'or, mais plus tard on l'a associé à la championne de ski Nancy Greene qui y est née.

Rossland, c'est également la ville natale de la mère de John Turner. Elle et ses deux enfants, John alors âgé de trois ans et

Brenda qui n'avait qu'un an, y ont vécu pendant à peine deux ans après le décès de son mari en Angleterre.

À 54 ans John Turner, l'avocat de Bay Street si souvent associé à la grande ville et aux affaires, a senti le besoin de retrouver ses racines et les afficher ouvertement. Pourquoi pas? La politique de la télévision exige ce genre d'événements.

D'ailleurs le président américain Ronald Reagan a récemment visité sa ville natale et se rendra sous peu dans le village de ses ancêtres en Irlande. Brian Mulroney, le nouveau chef du Parti conservateur, doit lui aussi bientôt effectuer un pèlerinage à Baie-Comeau, la ville où il a passé toute sa jeunesse.

Le retour de John Turner s'est donc fait dans la plus belle tradition. Le soleil était au rendez-vous, la fanfare de l'école secondaire aussi et les organisateurs avaient organisé une visite à la maison ancestrale d'un couple d'un certain âge qui était tout à fait enchanté d'accueillir le futur premier ministre (peut-être) et lui offrir un petit café.

Il a ensuite visité le musée local où l'on peut voir la chaise de son grand-père qui était bien connue et avait travaillé dans de nombreuses villes.

C'était du John Turner à son meilleur mais aussi du John Turner... vulnérable.

Dès que les mondalités sont terminées, dès que chacun s'est félicité de partager les mêmes souvenirs il y a un petit flottement. Ce n'est pas le moment de faire de grands discours à saveur politique mais encore faut-il dire quelque chose, se démarquer par rapport à ses adversaires. Après tout on dit que plus du tiers des délégués en Colombie-Britannique sont encore indécis.

Une femme lui demande "quel est votre rêve pour le Canada?" C'est une question qui



M. John Turner ne s'entraîne pas pour le tir au poignet avec cette jeune femme, à l'aérogare de Vancouver. Il a été tout simplement initié à une nouvelle façon de se donner la main, très populaire chez les athlètes et les gens de leur génération.

permettrait au candidat Turner de parler de ses projets d'avenir, de promettre des lendemains qui chantent, mais il n'en est rien.

Rappel du passé

Il choisit d'évoquer le passé: "Je rêve de ramener le Canada aux jours meilleurs afin qu'il réalise son potentiel... C'est Laurier (premier ministre du Canada) qui a dit que le 20^e siècle serait celui du Canada."

John Turner parle souvent du passé. Ses références sortent des années 50 et 60 et parfois son discours est truffé d'expressions qui étaient à la mode à cette époque mais semblent étrangement hors de propos en 1984.

À Vancouver un délégué lui demande ce qu'il entend faire pour venir à bout du chômage

chez les jeunes. John Turner replonge dans sa jeunesse. "Quand j'étais jeune, quand j'ai quitté l'université on pouvait choisir ses emplois il n'y avait pas assez de diplômés pour tous les emplois on pouvait choisir." Il parle ensuite de l'importance de mettre en oeuvre de meilleurs programmes de formation et de recyclage. Mais le délégué se demande comment son gouvernement pourrait créer les emplois, mais sa question se perd dans le bruit de la cohue.

"Qu'y a-t-il de mal à défendre les valeurs traditionnelles (la stabilité, la bonne entente, la compréhension, la tolérance et la coopération) demande-t-il visiblement surpris à un journaliste qui l'a accusé d'être un

homme d'hier et de promettre un passé meilleur.

Il se défend bien d'être le candidat dépassé par les événements: non dit-il, c'est le temps d'avoir recours aux qualités humaines que je possède afin de promouvoir la conciliation et de coopérer pour mettre fin aux querelles et aux luttes qui nous divisent.

Cependant John Turner n'explique pas très clairement comment il prévoit transformer le monde qui est en 1984 terriblement polarisé et encore mal remis de la pire récession que le Canada ait connue depuis la dépression.

Difficulté d'adaptation

Encore perçu comme un personnage mythique qui devait sauver le Parti libéral, John Turner a tout de même de la difficulté à s'adapter aux nouvelles réalités.

La campagne de leadership de 1984 n'est certes pas celle de 68. Il a vieilli. Par contre les journalistes qui suivent quotidiennement les faits et gestes sont plus jeunes que lui. Ils le trouvent agressif. Il s'est encore mal remis des controverses entourant ses déclarations sur le bilinguisme au Manitoba et la loi 101.

Depuis la semaine dernière, quand il a dû faire une troisième mise au point — cette fois-ci au sujet des véritables raisons de son départ du cabinet Trudeau en 1975 — John Turner évite comme la peste tout ce qui pourrait de près ou de loin être associé à quelques controverses. C'est pourquoi aussi lorsqu'il rencontre des délégués par petits groupes, les journalistes sont, plus souvent qu'autrement, exclus.

Tout indique que cela sera ainsi jusqu'à la mi-juin parce que les stratèges de John Turner savent qu'ils ne peuvent risquer de glisser sur un autre peau de banane.

CHEZ NOUS C'EST LE FESTIVAL DU HOMARD

(SI LA TEMPÉRATURE LE PERMET)



* HOMARD CANADIEN VIVANT

1 À 1 1/4 LB (.5 À .6 kg)

329725
/lb /kg

* En vente dans les magasins suivants:

- 2570 Sir Wilfrid Laurier, Ste-Foy, Québec
- 5500 boul. des Gradins, Québec

HOMARD CANADIEN FRAIS BOUILLI

1 À 1 1/4 LB (.5 À .6 kg)

(EN VENTE DANS TOUS LES SUPERMARCHÉS)

399880
/lb /kg

Les articles annoncés dans cette page sont en réclame aux supermarchés de la ville de Québec. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le texte prévaut en tout temps. Si un supermarché est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un bon de garantie au comptoir d'information.

DE NOS BOUTIQUES DE FROMAGE

FROMAGE BELBRIE CAYER

5211149
/lb /kg

FROMAGE ST-PAULIN ANCO

4891078
/lb /kg

FROMAGE EMMENTAL DALPÉ

4991100
/lb /kg



STEINBERG

LE SUPERMARCHÉ DE CHOIX

Prix en vigueur du mardi au samedi inclusivement

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUEBEC

**RABAIS ET SPÉCIAUX
DANS TOUS LES RAYONS
VENEZ VOIR ÇA!**

VENTE Spéciale

SE TERMINANT SAMEDI

20%
DE RABAIS
SUR TOUTES
NOS CRÉATIONS
SIMON CHANG
SUNG SPORT
ET MONDI
POUR DAMES

LOT SPÉCIAL
DE VÊTEMENTS
MONDI
RÉDUITS DE
50%



**25%
À
50%**
SUR TOUS NOS
MANTEAUX
DE PRINTEMPS
POUR DAMES
Choix de
manteaux longs
et sept-huitièmes.
Grandeur 5 à 15
et 6 à 18.

LOT SPÉCIAL
DE MANTEAUX
CAMEL HAIR
POUR DAMES
Grandeur 5 à 15
et 6 à 18

149.99

**25%
À
50%**
SUR TOUS NOS
IMPERS
POUR
DAMES
Gris, beige, bleu
Grandeur 5 à 15

ACHAT SPÉCIAL
TRENCH
CLASSIQUE
POUR DAMES
Gris, beige, bleu
Grandeur 5 à 15

49.99



**25%
ET
33%**
SUR TOUS
NOS
MANTEAUX
ET COSTUMES
EN ULTRA SUÈDE
POUR DAMES
Grs. 5 à 15, 6 à 18

LOT SPÉCIAL
DE COSTUMES
POUR DAMES
RÉDUITS DE
20% À 50%

LOT DE
CRAVATES
POUR HOMMES
SPÉCIAL
4.99

2 lots de bas
pour hommes
100% nylon ou 50% laine
et 50% nylon.
SPÉCIAL
1.49

LOT DE
PANTALONS
POUR HOMMES
100% coton. Grs.: 28 à 36.
Valeur de \$35 à \$38.
SPÉCIAL **10\$**

PYJAMAS
POUR HOMMES
En polyester et coton.
Grs.: P.M.G.
SPÉCIAL **10\$**

LOT DE
VÊTEMENTS
SPORT DAMES
Blazers, jupes et pantalons.
Grs.: 6 à 18. En Vente au
sous-sol.
SPÉCIAL **5\$**

SACS À MAIN
À LIQUIDER
Toile de coton. Choix de
couleurs et modèles.
Valeur 9\$ et 11\$.
SPÉCIAL **6.49**

CHAPEAUX
POUR DAMES
— AU PREMIER —
Variété de tissus, couleurs
et styles. Rég. jusqu'à 15\$.
SPÉCIAL **3\$**

LOT DE
BIJOUX-MODE
Comprenant: boucles
d'oreilles, colliers, chaînes
et bracelets. Valeur
jusqu'à 30\$.
SPÉCIAL **5\$**

500 BAGUES
DE FANTAISIE
Choix de 70 modèles
montés de simili-pierre et
simili-perle. Valeur rég.
10\$.
SPÉCIAL **5\$**

LOT DE CAMISOLES
POUR BÉBÉS
Choix de modèles unis ou
imprimés. Grs.: 3 à 24
mois. Rég. jusqu'à 3\$.
SPÉCIAL **1.50**

LOT DE BONNETS
GARÇONNETS
2 modèles au choix. Tissu
100% coton. Grs.: 12 à 15.
Rég. 3\$.
SPÉCIAL **1.50**

PANTALONS
POUR GARÇONS
Choix de modèles. Tissu
100% coton. Couleurs
désassorties. Grs.: 8 à 16
ans. Rég. jusqu'à 29\$.
SPÉCIAL **10\$**

LOT DE TEE-SHIRTS
POUR GARÇONS
50% polyester, 50% coton.
Ton uni ou à rayures. Rég.
jusqu'à 13\$.
SPÉCIAL **7\$**

TEE-SHIRTS
POUR GARÇONS
50% polyester, 50% coton.
Grs.: P.M.G. TG. Marine et
bleu. Rég. 4,50\$.
SPÉCIAL **2\$**

2 LOTS DE NAPPES
DÉCORATIVES
Variété de grandeurs.
1er LOT Rég. 7,50\$ à
10,98\$. SPÉCIAL **6\$**
2e LOT Rég. 11,50\$ à
16\$. SPÉCIAL **9\$**

RIDEAUX
PASSE-TRINGLE
100% polyester. Lavable.
Variété de couleurs. Grs.:
152 x 241 cm. Rég.
12,99\$.
SPÉCIAL **8\$**

COUVRE-PLANCHE
À REPASSER
Format standard. Foam et
recouvrement inclus. Rég.
8,75\$.
SPÉCIAL **6\$**

SERVIETTES
DE PLAGE
100% coton. Orange,
marine, blanc, jaune et
vert. Grs.: 70 x 134 cm.
Rég. 9,99\$.
SPÉCIAL **6\$**

TABLIERS
DE CHEF
Motifs de couleurs
sur fond beige.
SPÉCIAL **5\$**

LINGES À
VAISSELLE
100% coton. Rayures en
rouge et vert sur fond
blanc. Grs.: 58 x 90 cm.
2 POUR 3\$

NAPPERONS
DÉCORATIFS
Velours brun et rose.
Rond 22 cm. **2\$**
Rég. 3,98\$ pour
Rond 33 cm. **4\$**
Rég. 7\$ pour
Oval 51 x 35 cm. **7\$**
Rég. 13,50\$ pour

2 LOTS DE
COUPONS DE TISSUS
Variété de tissus
pour la confection de
rideaux et tentures.
1er lot **2\$** ch
2e lot **3\$** ch

ENSEMBLES
DE SERVIETTES
Ratine de velours rayé.
Couleurs variées.
Grande serviette. **10\$**
Rég. 17\$ pour
Serviette de toilette. **4\$**
Rég. 7\$ pour
Débarbouillette **3\$**
Rég. 4\$ pour

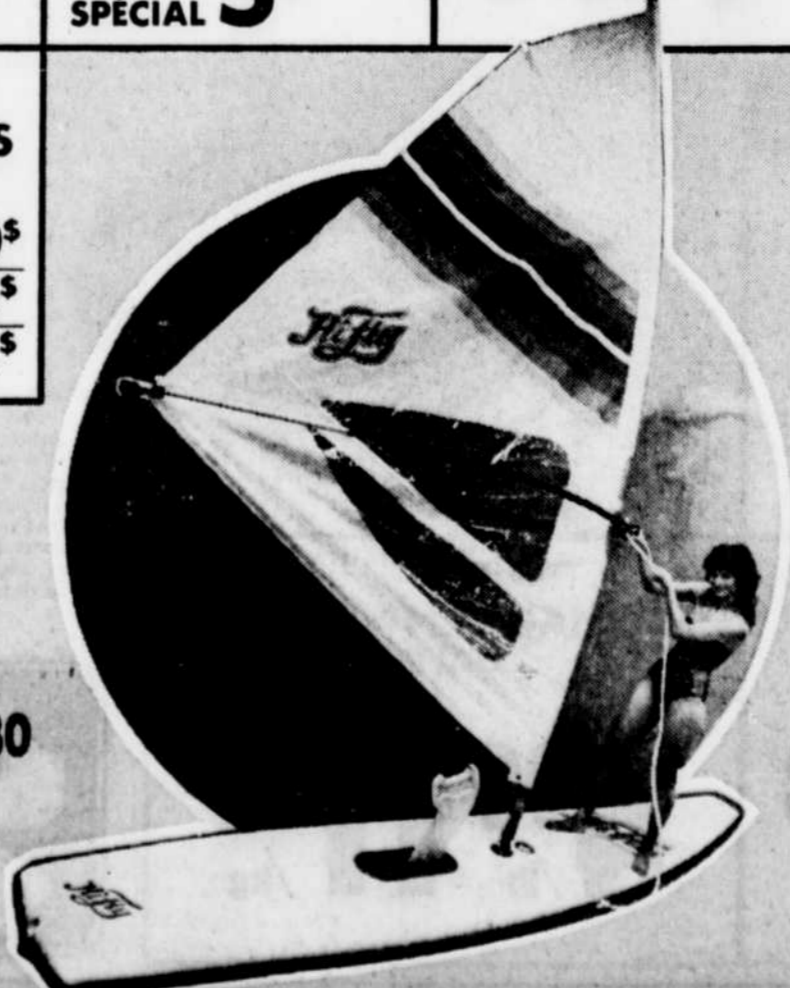
**GAGNEZ CETTE
SUPERBE
PLANCHE À VOILE**



VALEUR: 995\$. ATTRIBUTION SAMEDI 2 JUIN À 16h30

Concours organisé en collaboration avec:
Boutik Suisse
1366, Maguire, Sillery
"LA RÉFÉRENCE EN PLANCHE À VOILE"

Multipliez vos chances en
multipliant vos achats.
Règlements du concours
disponibles chez Laliberté.



POLITIQUE QUÉBÉCOISE

Landry nie que le PQ force la main des souscripteurs

MONTREAL (d'après PC) — Le ministre du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, responsable de la campagne de financement du Parti québécois, a qualifié de "pure spéculation" l'information selon laquelle on forcerait la main aux souscripteurs habituels du PQ pour fournir de l'argent à la campagne de financement.

"Ce n'est pas sérieux, c'est de la pure spéculation", a répondu hier M. Landry, qui préside le sommet "Le Québec dans le monde".

Il fait remarquer qu'à deux semaines de la fin de la campagne, qui débouchera sur le congrès de juin, le parti se rapproche de l'objectif de \$2 millions. Un million et demi a été recueilli jusqu'à maintenant. "C'est le rythme habituel depuis des années", note M. Landry.

Congrès du PQ

Les dirigeants du Parti québécois s'attendent à une fin de semaine passablement chargée les 8, 9 et 10 juin pour le 9e congrès du PQ. On s'attend à la présence de 1.578 délégués venant des différentes régions du Québec. À ce nombre, s'ajouteront près de 2.000 observateurs. Finalement, le PQ prévoit qu'au moins 300 journalistes "couvriront" cet événement. Ce congrès a lieu au nouveau centre des congrès de Montréal.

Mathieu hospitalisé

(PC) — Le député libéral de Beauce-Sud, Hermann Mathieu, sera absent de l'Assemblée nationale pour quelques semaines, ayant été hospitalisé pour hypertension.

M. Mathieu, qui est âgé de 47 ans, est entré dimanche soir à l'hôpital régional de Beauce et a été transféré hier à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

La nouvelle a été annoncée, hier, dans un communiqué émis par le président du caucus libéral, Michel Pagé, qui souligne que le personnel du bureau de circonscription de M. Mathieu reste au service de la population comme celui de son bureau à l'Assemblée nationale.

Jeunes évacués

MONTREAL (PC) — La police de la CUM a évacué hier une vingtaine de membres du Regroupement autonome des jeunes (RAJ) qui occupaient à Montréal le bureau de circonscription du ministre de la Science et de la Technologie, M. Gilbert Paquette.

Le RAJ fait actuellement pression sur le gouvernement québécois afin que la parité des prestations d'aide sociale soit accordée aux assistés de moins de 30 ans avec ceux qui ont 30 ans et plus.

Les jeunes occupaient le bureau depuis le début de l'après-midi. D'autres jeunes qui, eux, occupaient le bureau montréalais du ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin, également depuis le début de l'après-midi, ont été évacués des lieux en début de soirée.

3,000 emplois

MONTREAL (d'après PC) — Quelque 1.600 municipalités du Québec recevront au cours des prochains jours des formulaires de présentation de projets communautaires dans le but de créer 3.000 emplois en milieu municipal.

Le ministre Alain Marcoux a officiellement lancé l'opération, hier, en présence de la ministre de la Main-d'oeuvre Pauline Marois.

Le programme a principalement pour but de ramener au travail les jeunes chômeurs.

Ménage...
APPELEZ L'ÉQUIPE!
● Nous apportons notre matériel
● Nous sommes assurés
● Service sûr et fiable de semaine en semaine

MiniMénage
...parce que vous avez autre chose à faire
687-2847

**ATTENTION AUX ARMES À FEU
... DE FORÊT!**
L'allumette. Si vous ne savez pas vous en servir, elle peut être plus dangereuse qu'une carabine.

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION
DE LA RÉGION DE QUÉBEC-AURICIE

**FAITES EXPLOSER LES MYSTÈRES
DU COMPORTEMENT HUMAIN
AVEC**

**L. Ron Hubbard
LA DIANÉTIQUE**
La science moderne de la santé mentale

**LA DIANÉTIQUE: LA
SCIENCE MODERNE DE
LA SANTÉ MENTALE**
par L. Ron Hubbard

C'est par la lecture de ce best-seller que vous découvrirez la technique et serez en mesure de constater son fonctionnement rapide et efficace.

C'est également de la même façon que vous aurez l'opportunité de savoir qu'il n'y a aucun mystère au niveau de la compréhension du mental.

Achetez tout et utilisez la Dianétique, la Science Moderne de la Santé Mentale par L. Ron Hubbard!

Procurez-vous dès aujourd'hui votre copie de la Dianétique au coût de 85 seulement à l'adresse suivante ou par correspondance en nous faisant parvenir ce coupon à:

Eglise de Scientologie de Québec
226, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
G1K 3A9 - Tél.: 524-4815

NOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____

DOSSIERS



/ Analyse /



Les candidats à la succession de Trudeau courtisent les femmes Intérêt véritable ou simple flirt?

On n'a jamais rien vu de pareil: le ministre de la Justice, Mark MacGuigan, parle de garderies et son collègue des Affaires indiennes, John Munro, plaide en faveur des maisons de transition pour les femmes battues.



collaboration spéciale
par
PATRICIA POIRIER
LE DROIT

Si aucune femme n'est en lice pour la succession de Pierre Elliott Trudeau à la tête du Parti libéral du Canada, la situation de la femme constitue par contre un des thèmes favoris des candidats. Pour une bonne raison: les femmes composeront plus du tiers des délégués au congrès d'Ottawa, à la mi-juin. Dans le cadre de la collaboration entre Le Droit d'Ottawa, Le Quotidien de Chicoutimi et LE SOLEIL, Patricia Poirier, du Droit, analyse le rôle joué par les femmes dans la course à la direction du PLC.

John Roberts, soit le seul qui ait tenté d'aborder les sujets pressants qui touchent la femme en tenant compte de la situation globale.

"La vérité c'est que nous les femmes, nous sommes pauvres", rappelle-t-elle. Les femmes touchent 60 pour 100 du revenu des hommes, elles sont cantonnées dans des emplois subalternes et menacées par les changements technologiques. A l'âge de la retraite, elles vivent plus souvent qu'autrement dans la pauvreté.

"Il faut que le thème des femmes soit partie intégrale des préoccupations des candidats et de leur programme... on n'a pas encore vu ça", selon Mme Hosek.

Des positions

Récemment dans un discours, M. Roberts a abordé de front le problème de la pauvreté en liant directement au problème des pensions alimentaires non versées par les maris à la suite des divorces.

"A la suite de divorces, 43 pour 100 des femmes à la tête de familles monoparentales vivent dans la pauvreté... et leurs enfants, les citoyens de demain, aussi...", a-t-il expliqué.

Le ministre du Développement économique, M. Donald Johnston a pour sa part réclamé une révision du régime de pension pour venir en aide aux femmes et pour tenir compte de leur contribution à la vie familiale.

L'ancien ministre des Finances, M. John Turner, a, très tôt au début de la campagne, prononcé un discours sur les femmes en prônant la reconnaissance du salaire égal à travail de valeur égale. Il a proposé que les compagnies transigeant avec le gouvernement fédéral soient obligées de respecter ce principe.

Au cours des derniers jours, M. Jean Chrétien, l'actuel ministre de l'Énergie, qui n'avait pas dit grand-chose au sujet des femmes, a tenté de rattraper le temps perdu en appuyant les programmes d'action positive tout en s'opposant à l'adoption d'un système qui fixerait des quotas, comme c'est le cas aux États-Unis. Il n'a toutefois pas indiqué comment il corrigerait les iniquités.

"Dès que nous nous sommes fixés un point d'arrivée, il est possible de trouver les experts qui nous permettront de réaliser notre projet", a-t-il expliqué.

Pour sa part, le ministre de l'Agriculture, Eugene Whelan, s'est fixé un objectif plus simple pour améliorer la situation de la femme. Il a promis de réserver le poste de vice-premier ministre à une femme advenant son élection le 16 juin. Il n'a pas expliqué comment il ferait pour faire élire plus de femmes à la Chambre des communes, qui n'en compte présentement que 16.

Scepticisme

"C'est pas emballant sur le plan des idées", précise Mme Marchand qui n'est guère impressionnée par les beaux discours des candidats, qui semblent penser que l'égalité des sexes autant au sein du Parti libéral que dans la société canadienne est acquise et qu'il ne suffit plus que d'effectuer quelques ajustements.

D'autres militantes libérales sont moins dures que Mme Marchand, mais les propos des sept candidats les font parfois sourire. Après tout, explique l'une d'entre elles, six d'entre eux sont déjà au cabinet et un autre l'a déjà été. Ils auraient pu y prouver leur bonne foi et leur sincérité.

Sincères ou pas, au moins les candidats sont sensibilisés. Ils pourront ensuite passer à l'action, de l'avis de Mme Talmey, qui a suggéré à ses consœurs d'attendre avant de se prononcer en faveur de l'un des sept candidats.

Plusieurs femmes, surtout dans l'Ouest, ont respecté la consigne mais certes pas la majorité, reconnaît Mme Talmey.

La Commission nationale des femmes libérales se réunissait en fin de semaine dernière, à Vancouver, afin d'arrêter une stratégie.

"On pourrait par exemple, explique la présidente, décider d'appuyer en bloc un candidat si celui-ci s'engage à défendre certains de nos dossiers, que ce soit les pensions, les garderies ou l'action positive."

Même si les femmes réussissent à former seulement un petit bloc, elles pourraient "faire toute la différence", selon Mme Talmey qui estime que le congrès des conservateurs l'an dernier a prouvé que quelques votes au deuxième ou troisième tour de scrutin peuvent être décisifs.



La présidente du Parti libéral du Canada, Mme Iona Campagnolo, en compagnie du premier ministre Pierre Trudeau.

La situation des femmes au foyer, l'amélioration des régimes de pension et même le rôle de la femme au sein du système bancaire sont devenus des sujets de préoccupation chez les sept candidats à la succession de Pierre Trudeau.

"Cela témoigne d'une évolution certaine des mentalités, nous avons réussi à les sensibiliser", explique la présidente nationale de la Commission des femmes libérales, Mme Lauris Talmey.

Cependant, d'autres militantes, comme Mme Gaby Marchand de la Commission des femmes du Québec, sont plus sceptiques.

"C'est pas sérieux, c'est un flirt", explique cette femme qui milite au sein du Parti libéral depuis 25 ans.

Evolution des mentalités ou flirt? Le nouvel engouement des sept candidats au leadership tient-il plutôt d'une réalité toute simple.

Plus du tiers des 3,500 délégués au congrès d'Ottawa seront des femmes. Chaque comté a élu au moins deux femmes et les quelque 200 clubs de femmes libérales à travers le pays, y compris les 44 du Québec, y délégueront leurs représentants. Dans la seule province du Nouveau-Brunswick, près de la moitié des délégués au congrès seront des femmes, parce qu'on y compte 42 clubs féminins dans 10 circonscriptions seulement.

Des études sociologiques aux États-Unis démontrent que les femmes qui ont des revenus inférieurs à ceux des hommes ont moins tendance à voter en faveur des candidats conservateurs. La situation au Canada serait sensiblement la même, selon Martin Goldfarb, président de la maison de sondage du même nom

et associé depuis longtemps au Parti libéral du Canada.

Les stratèges libéraux qui entourent les sept candidats comprennent et la réalité des études sociologiques et la réalité statistique. A des degrés divers, ils ont compris que la clientèle électorale des femmes n'est pas à négliger.

Trop tôt

Mme Talmey écoute attentivement les énoncés politiques des sept hommes et les analyse, avec les autres membres de la commission nationale, afin de choisir le candidat qui répond le mieux aux attentes des militantes du parti.

Jusqu'ici quelques-uns des can-

didats, et ce ne sont pas nécessairement les grands favoris, se sont engagés de façon plus convaincante que d'autres, constate-t-elle. Cependant, elle refuse de dire si elle favorise un candidat plutôt qu'un autre. Il est encore trop tôt.

Mme Marchand est du même avis. "Je parlais récemment à Iona (Campagnolo, la présidente du Parti libéral du Canada) et elle me disait aussi que rien ne presse. On a le temps de décider (qui on appuiera)."

Selon la présidente du Comité d'action nationale, l'organisme regroupant la plupart des fédérations de femmes au Canada, Mme Chaviva Hosen, il semble que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M.

Projet d'axes cyclables dans l'agglomération de Québec L'art de joindre l'utile à l'agréable

Dimanche, le 3 juin, aura lieu à partir du parc Victoria, à Québec, un rassemblement de cyclistes à l'occasion de la Journée internationale de la bicyclette. L'association "Les Roues libres", qui organise cette journée à Québec, rappelle ici les revendications des cyclistes en matière d'aménagement de pistes cyclables pour la région.

par **Victor Thibaudeau**
pour **les Roues libres**

Une fois par année, lors de la première fin de semaine de juin, les cyclistes du monde entier se donnent l'occasion de fêter l'existence de cette merveilleuse réalisation technique qu'est la bicyclette. Mais la Journée internationale de la bicyclette constitue aussi pour tout ce beau monde une occasion unique de proclamer leur droit fondamental d'utiliser la "voie publique" pour leur déplacement.

La Journée internationale de la bicyclette est organisée à Québec par les Roues libres et elle vise cette année un objectif bien spécifique: nous voulons faire connaître, appuyer et appuyer les principes qui sont sous-jacents à nos revendications d'aménagements cyclables dans la CUQ.

Projet négligé

Un réseau cyclable pour l'agglomération de Québec est un projet global de revendications que les Roues libres ont présenté au printemps 1983. Ce projet venait répondre à un besoin sérieux qui avait été exprimé à maintes reprises et de plusieurs façons. Il revendiquait l'implantation d'un réseau d'axes cyclables qui permettraient de se déplacer utilement partout et dans toutes les directions dans la CUQ. Les aménagements visés ne dérangeraient aucunement le trafic et le stationnement automobile (au contraire même) et il serait réalisable à peu de frais. De plus, ces aménagements seraient durables et utilisables également pour le loisir. Ce

projet, pensions-nous, avait de quoi charmer tout le monde par sa simplicité et son efficacité.

Quand nous pensions à "tout le monde", il faut le dire, nous pensions entre autres très fortement aux "autorités" concernées... Mais ces dignes personnages, il faut aussi le dire, n'ont pas tellement porté attention à notre proposition. M. le maire Pelletier a même expliqué son désintérêt pour la chose en déclarant que la population de Québec était "farouchement opposée aux aménagements cyclables conçus dans un but utilitaire" — c'était à la séance du conseil municipal du 18 juillet 1983.

Nous ignorons toujours d'où M. le maire a pu tirer une telle certitude mais nous pensons que si effectivement certaines personnes s'opposent encore aux aménagements cyclables et en particulier à ceux que nous revendiquons, c'est qu'elles ne savent pas trop bien de quoi il s'agit vraiment.

Un malentendu

Beaucoup de personnes entendant parler d'un projet d'aménagements cyclables se représentent spontanément un réseau complet de "pistes" ou de "bandes" cyclables qui obligerait à une totale reconstruction de la ville. (Une "piste cyclable" est une route exclusivement réservée aux cyclistes, tandis qu'une "bande cyclable" est constituée par une portion de la chaussée séparée par des bornes en béton ou par un trait de peinture.)

Les gens ayant cette seule conception de l'aménagement cyclable d'une ville s'y opposent souvent parce qu'ils jugent cela trop

coûteux ou nuisible au trafic automobile et au stationnement latéral. Leur jugement se fonde aussi sur l'idée que les droits des cyclistes sont absolument secondaires et facultatifs et que par conséquent tout coût et tout dérangement entraînés par cette population passent après les "choses sérieuses" (ce qui est certainement critiquable, mais ce dont nous ne discuterons pas ici).

Cependant, ce type de réseau ne constitue pas la seule façon d'aménager une ville de manière à la rendre cyclable, surtout si on aborde le problème globalement et avec un peu d'imagination...

Deux principes

Les aménagements qui sont faits doivent avoir avant tout un caractère utilitaire; ils doivent permettre d'utiliser efficacement sa bicyclette comme un moyen de transport. Pour ce faire, ils doivent en particulier permettre des déplacements assez directs: cette revendication des cyclistes utilisant leur vélo pour aller quotidiennement à leur lieu de travail ou d'étude est tout à fait légitime. Comprenons qu'un axe cyclable obligeant à des détours importants ne sera utilisé que pour le loisir; par contre, une voie efficace sera également utilisée pour le loisir.

D'autre part, les aménagements doivent être réalisés prioritairement là où il est dangereux de circuler. C'est à notre avis un gaspillage que d'aménager des bandes cyclables là où de toute façon il n'y a pas de danger de circuler — par exemple sur les plaines d'Abraham ou dans les rues résidentielles des banlieues. Touchons d'abord à ce qui est vital et on verra ensuite ce qu'on peut faire pour le luxe!

Ce en quoi les Roues libres ont surtout innové en présentant le projet "Un réseau cyclable pour l'agglomération de Québec", c'est dans la stratégie globale proposée pour réaliser à peu de frais tout un réseau d'axes cyclables utilitaires.

L'idée est très simple et compor-



Les pistes cyclables à Québec: un réseau à développer.

teux deux volets. Nous avons conçu d'une part des axes qui empruntent le moins possible les grandes artères; la majorité des rues utilisées peuvent être partagées avec les autres véhicules de façon relativement sécuritaire sans autre aménagement qu'une simple signalisation indiquant notre présence particulière (donc sans frais importants d'implantation et, en outre, sans bande cyclable limitant le stationnement automobile...). Cette approche de base se nomme la chaussée partagée et correspond à peu de chose près à l'état ordinaire.

Mais d'autre part, nous proposons des aménagements ponctuels:

1 — pour relier les quelques aménagements déjà existants (qui sont actuellement restreints à un seul secteur d'une municipalité et qui donc ne débouchent nulle part);

2 — là où les axes doivent passer à des endroits dangereux ou im-

possibles à bicyclette;

3 — pour éviter de trop longs détours (car les tronçons de chaussées partageables sans danger sont actuellement coupés par une autoroute infranchissable, par une voie ferrée, par un pâté de maisons, par un complexe d'édifices ou encore par une clôture vraisemblablement inutile).

Les aménagements ponctuels revendiqués sont étendus et quelque peu coûteux seulement aux endroits où il n'est pas possible d'imaginer plus simple. En général, ils sont cependant fort modestes. On demande seulement d'ouvrir une brèche quel que part, de protéger un passage ou de paver un petit bout trop peu cyclable autrement. En tout, il pourrait en coûter le prix d'un demi-mille d'autoroute pour un réseau immense, immédiatement efficace et durable. De quoi manifester la frugalité du cyclisme!

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Alain Guilbert

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athor

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Jacques Dumais

La route, le lunch et l'école



par
Roger BELLEFEUILLE

Le problème du transport des écoliers du primaire, telle une mauvaise herbe tenace, refait surface dans la région. La colère épisodique de groupes de parents ne sera vraisemblablement calmée une fois pour toutes qu'avec la mise en place de mesures permanentes qui devraient résorber les flagrantes inégalités d'un système qui autorise de criantes disparités territoriales.

A juste titre, des parents sont irrités et inquiets de la décision de la Commission scolaire Jeune Lorette d'abolir, à compter de septembre, son régime d'exception pour les parcours dangereux. Une mesure qui frappe quelque 1,500 écoliers et écolières. Des enfants qui devront emprunter des rues étroites, achalandées ou sans trottoir. L'on sait pourtant que des bambins et bambines de six, sept et huit ans ont parfois ce geste impulsif que ne peut toujours prévoir l'automobiliste même prudent.

La sécurité de ces enfants peut-elle être compromise pour de seuls motifs d'économie? Faut-il par ailleurs blâmer seulement la commission scolaire qui ne reçoit aucune subvention provinciale pour le transport des écoliers, cependant que les municipalités, pour leur part, ont une responsabilité première dans l'aménagement de voies publiques sécuritaires? Faut-il qu'un enfant se fasse faucher sur la route de l'école, pour pallier enfin d'une façon permanente cette menace potentielle? Faut-il enfin revoir la norme du 1.5 km en faveur d'un critère fondé sur l'âge des usagers des transporteurs jaunes?

La décision de la Commission scolaire de Sainte-Foy présente un litige d'une lecture différente. Les parents de quelque 2,300 enfants de Sillery, Sainte-Foy, Cap-Rouge et Saint-Augustin sont sommés de verser une taxe variant de \$125 à \$250 par année, selon le nombre d'enfants au primaire, s'ils veulent conserver le transport du midi à l'heure actuelle gratuit. Comme formule de rechange, la commission propose un service de surveillance à l'heure du lunch en retour d'un "impôt" de \$300 par année par enfant. C'est là prendre des parents à la gorge. Encore une fois pour des motifs d'ordre économique.

La seule faute de ces parents est d'abord leur courage et leur générosité d'avoir eu des enfants... puis de les loger "anormalement" loin de l'école! On pourrait arguer que les enfants pourraient apporter leurs boîtes à lunch. Encore faut-il que la surveillance n'en soit pas seulement une de service de garde, qui laisse des marmailles à elles-mêmes sans programme d'animation.

Une politique plus équitable serait sans aucun doute de répartir sur l'ensemble des contribuables le fardeau financier du transport scolaire, pour ces clients. Ou encore que le ministère de l'Éducation vienne à la rescousse, compte tenu de la faible marge de taxation (6 pour 100 de la subvention gouvernementale) laissée aux commissions scolaires.

De telles mesures discriminatoires ne sont pas de nature à rendre plus attrayante l'école publique, qui par son manque de disponibilité et de sens social ne fait que doré le blason du réseau privé. Dans ces écoles, les parents déboursent davantage, mais en retour d'une disponibilité et d'une animation à l'heure du midi et après la dernière cloche d'après-midi.

Il reste une autre occasion à ces parents de faire entendre leurs voix: les élections scolaires du 11 juin, à titre d'électeurs ou de candidats aux postes vacants.



(REPRISE)

L'emploi de l'avenir



par
Raymond GIROUX

L'avenir est aux emplois techniques, titrait LE SOLEIL, hier. C'est vrai. Mais il ne faut pas à partir de l'enquête qui a servi de source de ces informations et à leur suite, aujourd'hui, pousser automatiquement tous les jeunes à se lancer aveuglément dans l'administration, la vente ou les mathématiques.

Cette étude prévisionnelle, prévenaient ses auteurs, les économistes Robert Lachapelle et Pierre Béland, dans une publication gouvernementale du mois d'avril, ne tient en effet pas compte ni des effets des changements technologiques, ni de l'affluence réelle des "prétendants" aux divers métiers.

Les taux de croissance des professions actuelles, toutefois, dénotent une mutation en profondeur du marché du travail au Québec et reflètent une sorte de retour aux sources de la société industrielle, un phénomène observé tout aussi bien aux États-Unis qu'en Union soviétique.

La décennie 80, en effet, marque le retour en force des emplois rattachés di-

rectement à la production (travail en usine ou à la ferme), suivis des professions dites de gestion et en dernier lieu, des postes à fonction sociale: enseignement, sciences sociales, services de santé, loisirs, et ainsi de suite.

Les sociologues et économistes américains ont déjà noté l'amorce du rétrécissement des classes moyennes, formée essentiellement des nouvelles classes montantes des années 60, cols blancs et employés des entreprises de services en tout genre.

Dans ce sens, les auteurs de l'enquête confirment les découvertes d'autres chercheurs, au début de cette année, qui rapportaient que les petits et moyens entrepreneurs québécois considéraient le recrutement de la main-d'œuvre de production comme leur problème majeur.

Les professeurs Yvan Gasse et Gérard D'Amboise, de l'université Laval, ont découvert que les cégeps forment trop de généralistes au goût des dirigeants des PME et pas assez de techniciens. Résultat: les fabricants d'avions et d'hélicoptères doivent importer leur main-d'œuvre, tout comme les chantiers maritimes Davie ont dû le faire il y a quelques années.

En termes absolus, toutefois, les professions reliées à l'administration re-

prennent le premier rang, devant les métiers limités à la production: le Québec aura besoin de plus de 50,000 vendeurs, de quelque 35,000 experts en tenue de livres et en comptabilité, de 33,000 administrateurs dans le secteur privé, et de près de 29,000 secrétaires.

Notre société des loisirs, par contre, paraît bel et bien terminée: comme tout ce qui touche de près ou de loin aux divers gouvernements, ce secteur n'offre pas de possibilités emballantes pour les jeunes actuellement aux études.

Les deux chercheurs doivent, dans une seconde étape, tenir compte de la "variable de l'offre", c'est-à-dire du nombre d'étudiants qui se préparent à entrer sur le marché du travail dans les divers secteurs où il y a "demande". A ce moment seulement pourrions-nous avoir un portrait précis des ouvertures, des possibilités d'emploi dans chacun des domaines.

Mais d'ici là, les jeunes du niveau secondaire, à la recherche d'une orientation rentable, demeurent toujours un peu à l'abandon. A eux d'utiliser à bon escient les prévisions du marché et les réussites de leurs prédécesseurs dans la quête d'un emploi, car rien ne prouve, au contraire, que le monde de l'éducation et celui du travail aient la moindre orientation commune.

à propos Ces pieds dans nos plats...

Depuis son arrivée à Ottawa, en juillet 1982, l'ambassadeur américain, Paul Robinson, a causé quelques maux de tête à Ottawa en faisant des déclarations qui semblaient constituer de l'ingérence dans les affaires internes de notre pays.

La dernière date de lundi où il a "prédicté" que le prochain gouvernement fédéral va faire marche arrière sur des politiques nationalistes qui, depuis nombre d'années, ont fortement irrité les États-Unis.

Cette façon de nous dire comment nous devrions vivre et quelles politiques nous devrions adopter, dans tel ou tel domaine, en a mis certains des nôtres en rogne, au point même qu'un jour on a proclamé: "Qu'il se taise ou qu'il parte". A Ottawa, on se contentait de montrer les dents en disant que M. Robinson avait le droit de parole mais qu'il l'utilisait bien mal. Histoire de dire à Washington que nous avons la peau sensible et qu'il y avait des limites que son ambassadeur ne pouvait pas franchir. Mais sans plus.

L'ambassadeur Robinson devient fort agaçant, voire encombrant, lorsqu'il profère de telles réflexions sur notre pays. Il prouve, en tout cas, qu'il n'est pas un professionnel de la diplomatie et qu'une nomination de patronage comme est la sienne (il est un intime de Reagan et a amassé \$750,000 pour sa première campagne) comporte de sérieux inconvénients.

Mais, Robinson ou pas, il y a des exigences que ni Ottawa ni Washington ne peuvent ignorer en traitant un cas semblable. C'est donnant donnant. Lester B. Pearson est déjà allé dire, à Philadelphie, que les Américains devraient cesser de bombarder le Vietnam. Lyndon Johnson en fit presque une congestion mais se contenta de déclarer publiquement que "les autres pays avaient le droit de penser ce qu'ils pensent".

Il serait malheureux que M. Robinson aille trop loin dans ses "pratiques douteuses". Mais cela n'empêchera pas Washington de se mettre le nez dans nos chaudrons et de nous refiler ses "senteux". Mais qu'ils aient au moins le tact de ne pas y mettre les pieds...

Paul LACHANCE

mot à mot

Le Québec, pays nordique (1): les autochtones

(Extraits d'une conférence prononcée au colloque sur le développement nordique organisé à Sept-Îles, les 24 et 25 mai)

par Jean Didier FESSOU

Il n'est pas possible de disserter longuement sur la mise en valeur des territoires nordiques sans aborder, au préalable, la question des revendications autochtones. A qui appartiennent ces vastes territoires dont nous parlons?

Théoriquement, ils appartiennent à l'ensemble de la collectivité canadienne. Au même titre, du reste, que n'importe quel coin de ce pays.

Mais dans les faits ce n'est pas aussi évident.

Bien des siècles avant l'arrivée des premiers Européens, Indiens et Inuit vivaient déjà dans ce pays. Aujourd'hui encore, la grande majorité des 295,000 Indiens et des 25,000 Inuit continue d'y vivre et

d'occuper physiquement ce Moyen-Nord qui nous intéresse.

Dans ces territoires inhospitaliers, au fil des siècles, ces gens ont appris à vivre, à se développer. Ils se sont donné des mœurs et des cultures propres. Ils ont même appris à vivre en complète harmonie avec un pays tellement inhospitalier que la plupart d'entre nous ne saurions même pas y survivre.

La question des droits autochtones est relativement récente, pour ne pas dire nouvelle. Mais elle est devenue tellement importante, maintenant, que nous ne pouvons plus la négliger. Il n'est plus possible, aujourd'hui, d'envisager la mise en valeur et l'exploitation des richesses des régions nordiques sans régler au préalable la question des revendications autochtones.

Il y a déjà eu un précédent récent avec la convention de la Baie James. En échange de \$235 millions, les autochtones ont cédé

les droits qu'ils possédaient dans cette région. Mais il apparaît évident, maintenant, que ces accords ne sont pas appelés à faire jurisprudence. Et comme on dit en bon québécois, les autochtones ont l'impression de s'être fait passer un joli sapin. Donc, il n'est plus question de régler la problématique des droits autochtones avec quelques billets verts.

Alors, comment faire?

Quelques idées sont dans l'air. L'une d'elles paraît assez sérieuse et sur le point d'aboutir. Née il y a une dizaine d'années et poussée par le mouvement autonomiste arctique, elle consisterait en la création d'une onzième province canadienne, Nunavut.

Cette province, peuplée de moins de 15,000 personnes, comprendrait un vaste territoire incluant le district de Keewatin, dans les Territoires-du-Nord-Ouest, la terre de Baffin, les îles Victoria, Devon et

Ellesmere. Les Inuit au nord-ouest et les Dénés au sud-est s'en partageraient la possession.

Cette province, si elle voit le jour, et d'aucuns prétendent que c'est pour bientôt, serait appelée à jouer un rôle de premier ordre dans la Confédération canadienne. Pourquoi? D'abord à cause de sa position stratégique et ensuite à cause des immenses richesses que contient son sous-sol.

Mais l'organisation sociale et politique de cette nouvelle entité territoriale ne sera pas chose aisée. Quelles langues y seront reconnues officiellement? Quelles traditions juridiques serviront de base à son droit? Quelle place sera accordée aux autres Canadiens qui désiraient s'y installer?

Voilà bien des questions, et d'autres encore car la liste n'est pas exhaustive, auxquelles il n'y a pas encore de réponse.

Mais une chose est d'ores et

déjà assurée aujourd'hui: il n'est plus permis de parler de développement économique des régions nordiques sans s'arrêter d'abord à l'examen des droits des autochtones, à la place qu'il faut leur accorder dans ce développement, aux concessions que nous devons faire.

Et, pourquoi pas, il faudra peut-être même envisager le jour où ce seront les autochtones et non les Blancs qui établiront les règles du jeu du développement et de la mise en valeur des régions nordiques. Il ne s'agira donc plus de savoir si cela est acceptable ou pas. Ce sera une réalité avec laquelle il faudra vivre.

C'est là tout un défi, certes. Et, à mon avis, il est encore plus important à relever que tous ceux qui touchent au climat, à l'éloignement, à l'isolement et aux rigueurs du Moyen-Nord.

A suivre

VOTRE PAGE

A nos lecteurs et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteurs(e)s. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Valier est, Québec, G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

La santé

Un manque de collaboration

Dans la lettre intitulée "Glaucome et cataracte" publiée en tribune libre du quotidien LE SOLEIL le jeudi 24 mai 1984, et signée par le Dr Yolande Dubé, ophtalmologiste, nous avons relevé deux affirmations contre lesquelles nous nous portons en faux.

Premièrement elle écrit: "D'abord et avant tout, l'apparition du glaucome n'est pas habituellement décelée par un optométriste."

A ceci, nous rétorquons que les Dr Georges et Claude Monfette, ophtalmologistes, ont enseigné à toute une génération d'étudiants en optométrie, à l'université de Montréal, les connaissances pertinentes permettant le dépistage des maladies du glaucome et de la cataracte. Il est même du devoir des optométristes de référer ces cas à qui de droit lorsqu'ils les ont identifiés.

Deuxièmement, cette dis-

tinguée spécialiste affirme que: "Aucune lentille correctrice ne peut en aucun cas ni corriger, ni améliorer, ni retarder le déficit (quel mauvais français!) visuel dû au vieillissement du cristallin." Ceci va à l'encontre du droit du patient de recourir à des corrections (pour ce qui a trait à la cataracte) temporaires jusqu'à

ce qu'il soit opéré dans des conditions de risques minimes.

Malheureusement, il lui faut alors, dans la plupart des cas, se rendre dans des hôpitaux ou cliniques privés américains.

En ce qui touche à la génération actuelle des optométristes, nous avons la pleine et entière collaboration des oph-

talmologistes américains et de d'autres pays.

Nous déplorons qu'il n'en soit pas complètement ainsi au Québec au détriment des patients.

Dr Marcel Tremblay,
Directeur de la Société
d'optométrie de Québec Inc.

L'accouchement récupéré

(Suite au dossier du lundi 7 mai 1984 "L'accouchement à domicile — toujours aussi controversé")

A notre avis, l'auteur de l'article a traité le sujet superficiellement et n'éclaircit pas la nébulosité dans le débat sur les risques de l'accouchement à domicile.

Après une réflexion profonde et sérieuse, nous avons choisi un accouchement à domicile en présence d'une sage-femme compétente et son accompagnante avec qui nous partageons "une autre vision de la naissance". Notre réflexion fut déclenchée lors d'un cours prénatal quand nous nous sommes rendus compte que tout ce que l'on considère comme naturel et

normal (l'accouchement naturel sans interventionnisme, la cohabitation et l'allaitement maternel) est traité de marginal. La tendance à faire un drame et une maladie de la grossesse et de l'accouchement nous a surpris. Nous nous sommes demandés pourquoi et comment l'acte intime et naturel de la naissance fut récupéré à un tel point par l'hypermédicalisation de l'obstétrique(...)

Merci aux centres hospitaliers

Christ-Roi

(Lettre adressée à Mme Louise Gendron, à l'hôpital du Christ-Roi)

Il m'est très agréable d'être l'interprète de tous les membres de ma famille pour exprimer notre reconnaissance et notre gratitude pour tous les bons soins dispensés à notre chère maman durant son séjour à votre département et lors de son décès survenu le 10 mai dernier.

Nous avons été à même de constater auprès du personnel de jour et de nuit, la même conscience professionnelle, le dévouement, la disponibilité, la gentillesse et la générosité à prodiguer les soins requis, attentifs à tous les besoins exprimés. On ne peut vraiment mesurer la somme du travail accompli, car son état nécessitait des soins exceptionnels, surveillance constante et rien n'a été épargné pour alléger ses souffrances.

Je n'ai que des éloges à formuler à tous et chacune.

Je ne saurais passer sous silence la compétence du médecin traitant (le Dr Pierre Gélinas) qui a été à l'écoute constante de ma mère ainsi que les autres médecins, leur professionnalisme est vraiment digne de mention.

Un merci s'adresse plus particulièrement à M. l'Abbé Lachance, aumônier, qui lui a apporté soutien et réconfort tout au long de sa maladie, il était là au moment où la mort l'a ravie à notre affection.

Les témoignages de sympathie offerts par les membres du personnel suite à son décès nous ont profondément touchés.

Du fond du coeur, merci,

mille fois merci, on ne saurait oublier les moments vécus durant cette période, mais grâce à vous tous, vous avez permis qu'ils soient moins pénibles et douloureux.

Gisèle Michaud-Bédard
Ste-Foy

Jeffery Hale

(Lettre adressée au Dr Richard Beaulieu, directeur des services professionnels à l'hôpital Jeffery Hale)

Il m'apparaît important de souligner la merveilleuse expérience que nous avons vécue, Diane et moi, lors de la naissance de notre petite Julie, le 27 avril dernier.

Nous avions déjà deux enfants et Diane dut avoir une césarienne à chaque fois. Mais, alors que les deux fois précédentes, je dus ronger mon frein dans les corridors, cette fois-ci, je pus assister à l'accouchement et accompagner mon épouse qui était consciente.

Quelle extraordinaire expérience que de voir arriver au monde son enfant, comme ceux qui ont la "chance" de vivre un accouchement normal...

Expérience encore rehaussée par l'accueil chaleureux du Dr Guay, gynécologue, du Dr Douville, anesthésiste et de toute l'équipe de la salle d'opération du Jeffery Hale's.

Expérience agréable qui s'est poursuivie grâce au travail humain et professionnel du personnel des départements d'obstétrique et de la pouponnière.

En ces temps de contraintes budgétaires, nous sommes épa-

rés de voir l'excellent travail qui se fait dans votre centre hospitalier.

Denis Samson
Cap-Rouge

Courchesne

Je viens témoigner par la présence de la qualité des soins reçus récemment au Centre hospitalier Courchesne. Je souligne aussi le caractère humain qui y prime. Un gros merci en particulier à tout le personnel du deuxième étage.

Marc Trudel
Beauport

Saint-Sacrement

Le 23 mai j'ai eu à subir une intervention chirurgicale à l'hôpital Saint-Sacrement. J'ai dû passer par le Centre Jour.

Je veux remercier tout ce personnel, de mon chirurgien aux infirmières de la salle de réveil, celles de l'accueil, en passant par les brancardiers.

Comme un sourire et une parole aimable ont un impact précieux quand on est face à l'inconnu.

J'ai souventes fois entendu le "roi Arthur" déblatérer sur nos hôpitaux, entre autres, sur celui de Saint-Sacrement. Comme je lui souhaite une "petite maladie" pour qu'il vérifie par lui-même l'extravagance de ses propos!

Bref, passons sur cet Arthur négatif et sachez que pour ma part, je n'ai que des mercis à dire à tous ceux qui se dévouent pour les malades.

Germain Brassard
Saint-Laurent, I.O.

Nous craignons que la société québécoise soit en train de perdre une partie importante de son patrimoine médical — les techniques douces des sages-femmes.

En guise de conclusion, nous ne sommes pas contre la science et la technologie comme certains ont suggéré. Nous sommes plutôt pour une science et une technologie appropriée, douce et humaine et contre l'interventionnisme technique sans nécessité. Nous souhaitons que les femmes croient en elles-mêmes et réapproprient la grossesse et l'accouchement et que les hommes prennent plein contrôle et responsabilité de leur rôle dans la grossesse et l'accouchement.

Lise Birch et Raymond
Nadeau St-Lambert de Lévis

PATIENCE

URGENCE

Gilles Grégoire

En finir avec ce triste roman

Au nom du droit de la population du comté de Frontenac à être adéquatement représentée à l'Assemblée nationale, les membres du Conseil régional de Thetford-Mines, de la Fédération des femmes du Québec et le Centre de références pour les femmes de la région de l'Amiante réclament la démission du député indépendant Gilles Grégoire.

Alors que la grande région de l'Amiante en est encore à sortir d'une crise économique majeure, que les problèmes de chômage persistent, que les diverses administrations multiplient leurs démarches, sollicitant l'intervention de députés-parrains afin de voir progresser des dossiers de première importance, M. Grégoire joue à cache-cache avec ses électeurs, manifestant par des annonces creuses une absence de cons-

science sociale intolérable de la part d'un représentant élu.

M. Grégoire prétend avoir la capacité de représenter des citoyens et citoyennes qu'il n'ose même plus rencontrer... C'est là une prétention que nous le défions de vérifier en mettant volontairement fin à son mandat et en soumettant sa candidature à l'électorat.

M. Grégoire a déjà publié son intention de respecter la volonté des citoyens et citoyennes du comté de Frontenac; aussi, nous joignons-nous à tous ceux et celles qui réclament depuis de longs mois que la situation redevienne normale dans Frontenac et qu'il soit mis fin à un triste roman qui aura bien trop duré.

Louise Routhier-Perreault
et **Francine Chamberland-Vien**
Thetford-Mines

L'intolérance qui tue

On entendra sans doute des commentaires de diverses natures sur le retour du député de Frontenac à l'Assemblée nationale. Tout dépend du point de vue sur lequel on envisage l'homme, ses fonctions et ses fautes. Ce retour, quant à nous, nous inspire des réflexions sur l'intolérance qui tue.

Gilles Grégoire d'accord n'est pas un saint mais faut-il nécessairement être un saint pour être bon député? L'Assemblée nationale serait vide si l'on mettait une telle exigence au départ.

Chacun d'entre nous pourrait d'ailleurs se poser la question: suis-je assez pur moi-même pour jeter la pierre de l'intolérance à un homme qui conti-

nue d'expié ses erreurs?

L'intolérance, fille de la mesquinerie, n'a d'égal que l'égoïsme d'esprit de ceux qui se croyant meilleurs que Gilles Grégoire l'accablent par des quolibets, des injures, des sarcasmes, voire des menaces.

L'intolérance qui tue voilà peut-être la faute facile qui se commet, surtout lorsque sous le silence de l'anonymat, on est à l'abri des injures populaires aussi longtemps qu'un poste important ne nous fait tout à coup découvrir aux yeux de tous, comme étant semblable aux autres, c'est-à-dire pécheur, c'est-à-dire tout simplement un homme.

Guy Milot
Montréal

UN PLOUF!
de bon prix

ALGICIDE
Contenant de 4 litres

450
Rég. 6,95\$

Limite: 2 par client

LES PISCINES DE LA CAPITALE
2525, BOUL. HAMEL, SUITE 102
QUÉBEC G1P 4C6 872-3737

Super-spécial pour 15 jours seulement

539\$ Causeuse 2 places - 66", disponible dans plusieurs coloris. Prix rég. 650\$. Egalement, le sofa 3 places pour 659\$

815\$ Sofa d'appartement - longueur 82", avec contour contrastant. Prix rég. 945\$. Egalement, le fauteuil pour 555\$

685\$ Causeuse 2 places - 66", disponible dans plusieurs coloris. Prix rég. 795\$. Egalement, le sofa 3 places pour 795\$ Disponible dans plusieurs autres tissus et coloris.

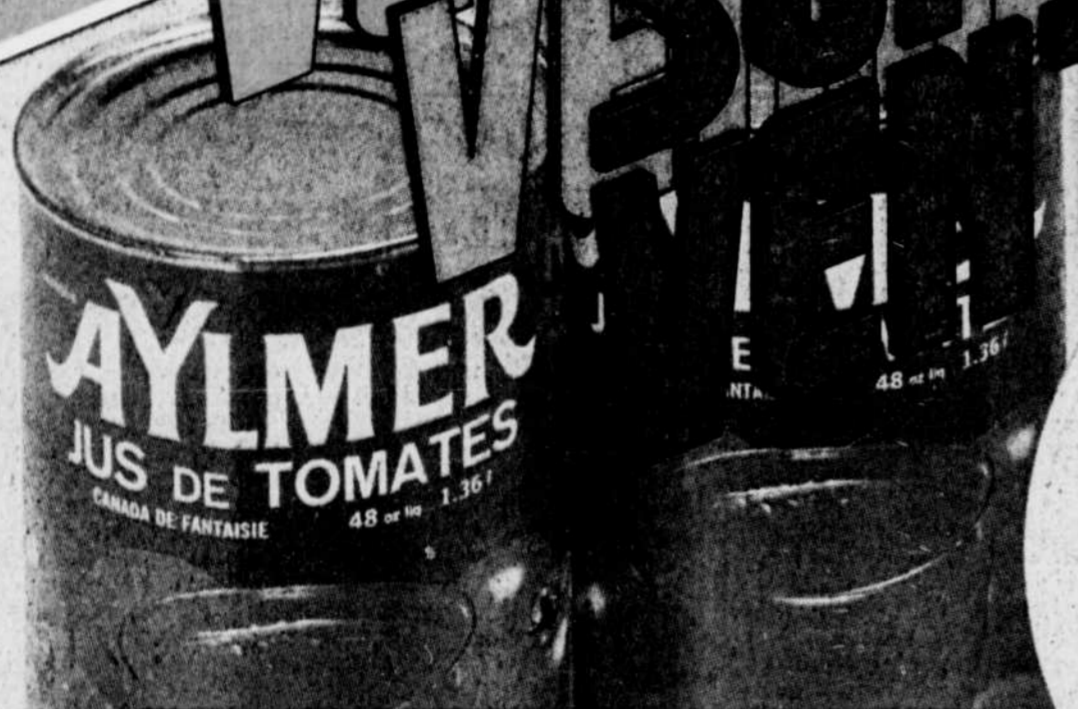
Des meubles contemporains dans une ambiance d'origine

OUVERT LE DIMANCHE de 11h. à 16h.
A COMPTER DU 3 JUIN

mcb
INTERNATIONAL
231, RUE SAINT-PAUL
692-0762
Edifice Le Mobilier International

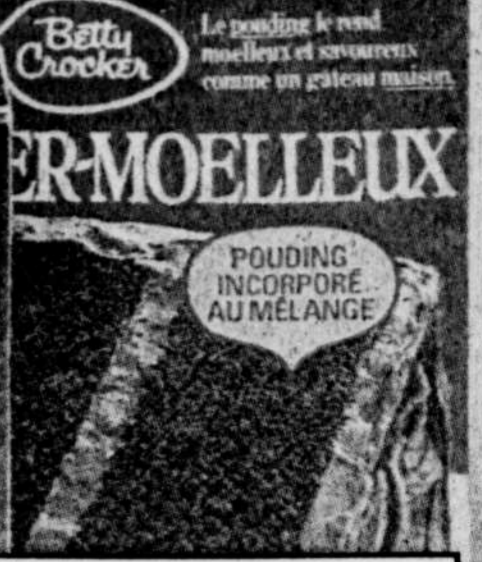
**SUPER
VA SUPER
VA SUPER
VA SUPER
VA SUPER**

Consultez notre cahier publicitaire de 16 pages débordantes de superabaines...
(Si vous ne l'avez pas reçu, demandez-en un à votre marchand IGA)



JUS DE TOMATES
Canada de fantaisie
AYLMER
Boite 1,36 L
89¢

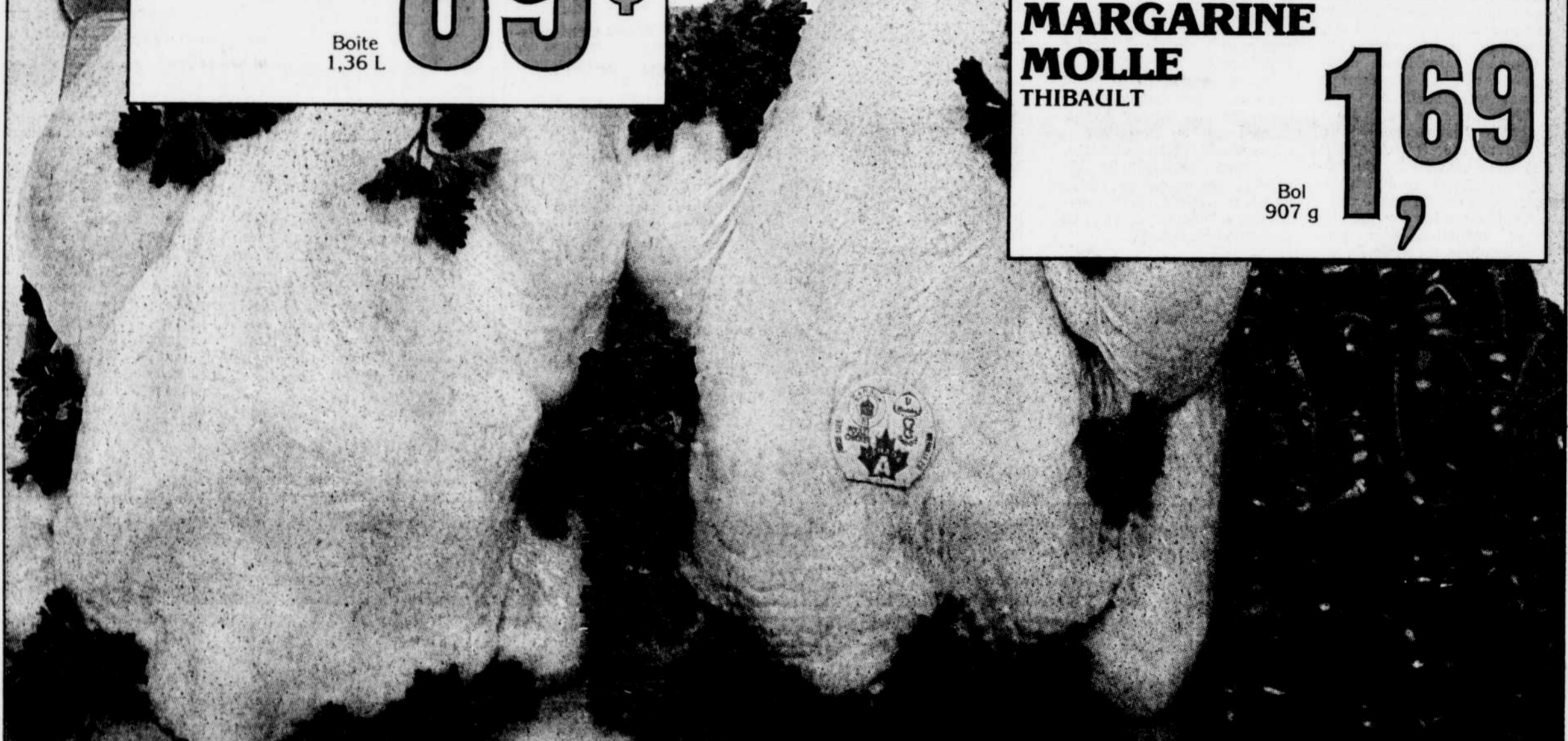
Betty Crocker
Le pudding le rend moelleux et savoureux comme un gâteau maison.
SUPER-MOELLEUX



MÉLANGE À GÂTEAU
SUPER-MOELLEUX
BETTY CROCKER
Boite 510 g
99¢



MARGARINE MOLLE
THIBAUT
Bol 907 g
1,69



POULETS FRAIS

Catégorie Canada "A"
Moins de 2 kg

98¢ /lb **2,16** \$/kg

CUISSES DE POULET FRAIS

Avec dos

98¢ /lb **2,16** \$/kg

POITRINES DE POULET FRAIS

Avec dos

1,78 \$/lb **3,92** \$/kg

CERISES BING

Produit de Californie
Canada no 1

1,39 \$/lb **3,06** \$/kg



*marque de certification d'IGA Canada Itée

Boniprix



Prix en vigueur jusqu'au samedi 2 juin 1984. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.